

BULLETIN DE SANTÉ PUBLIQUE

RAPPORT

ANNUEL



Novembre 2009 | Volume 31 | Numéro 3

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Terminer une année financière à l'Association pour la santé publique du Québec, ce n'est rien finir du tout. Nous sommes en perpétuel mouvement, dans le sens de déplacement, animation, impulsion, variation. Nous agissons pour que des changements s'opèrent afin de favoriser la santé des personnes et des populations. Et ce n'est jamais fini. Et nous ne saurions en retracer le réel commencement. Comme le dit Will Rogers, « Même si on est dans la bonne voie, on se fera écraser si on reste planté là ». Faites-vous partie de celles et ceux qui veulent des changements pour que les gens soient en meilleure santé ?

Suite page 2

SOMMAIRE

DANS CE RAPPORT

Mot de la présidente	P.2
Présentation de l'ASPQ	P.3
Mot de la directrice générale.....	P.4
Liste des employés.....	P.7
Le conseil d'administration.....	P.8
Gouvernance et comités	P.9
Vie associative.....	P.11
Assemblée générale annuelle 2008	P.12
Planification stratégique	P.13
Activités de communication	P.14
Bulletin de santé publique.....	P.15
Prix Jean-Pierre-Bélanger et Aurore-Bégin 2008	P.16

Prix Jean-Pierre-Bélanger et prix Paternité 2009 : les préparatifs..	P.18
Journées annuelles de santé publique (JASP)	P.19
Conférences annuelles.....	P.20
Enfanter le monde	P.24
Prévention de la violence	P.25
Produits, services et moyens amaigrissants	P.27
Zonage et malbouffe.....	P.29
Périnatalité.....	P.31
Coalition québécoise sur la problématique du poids.....	P.37
Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CQCT)	P.48
Notre richesse...	P.53



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Si une date de constitution semble indiquer le début d'une étape, bien avant, des gens se demandaient déjà, chacun de leur côté ou quelques-uns ensemble, comment faire pour ne pas constamment répéter les mêmes processus et ainsi obtenir toujours les mêmes résultats, même bons, même satisfaisants. Ils étaient alors quelques-uns à bousculer les façons de faire, à questionner les certitudes et retrousser leurs manches pour influencer, agir, dénoncer. Ils se sont regroupés et ont formé l'Association. Depuis, d'autres ont pris la relève. Êtes-vous de celles et ceux qui n'ont pas peur de se mobiliser pour qu'il y ait un changement ?

« Soyez le changement que vous souhaitez voir dans le monde. »

Gandhi

Il faut être audacieux, visionnaire, rigoureux et à l'écoute pour réussir. Les réalisations sont de plus en plus importantes, impressionnantes, pertinentes. Il faut aussi se regrouper pour échanger, chercher, expérimenter. Il faut bien sûr s'entourer de toutes les personnes qui veulent jouer un rôle, contribuer à des changements, donner de leur temps, partager leurs connaissances, collaborer, réfléchir, s'investir, aider, soutenir. Même si des personnes nous quittent pour relever d'autres défis et réaliser d'autres projets, ils demeurent dans la famille, dans l'histoire de l'Association, parmi ses bâtisseurs. C'est le cas de Renald Bujold qui a quitté l'Association après une vingtaine d'années d'engagement. Une association c'est avant tout un groupe de personnes qui partagent une vision, qui unissent leur voix, qui agissent pour le bien commun. Nous sommes déjà des dizaines. Nous pourrions être des centaines, voire des milliers et ainsi, par la force du nombre, être en mesure d'augmenter tellement notre pouvoir d'action, d'influence, de changement... et si vous vous joignez à l'Association ?

Vous l'aurez compris, je souhaite continuer à développer l'Association, mais avec chacun de vous et avec vous toutes et tous. Nous avons déjà d'excellentes ressources humaines, une directrice géniale et performante, des administratrices et administrateurs généreux et engagés, des partenaires précieux et aidants.

Mais vous, qu'attendez-vous pour vous joindre à nous, devenir membre et ajouter votre voix à la nôtre, nous signifier votre volonté de faire partie du mouvement, nous proposer votre vision, devenir administratrice ou administrateur et décider ensemble ? Nous avons une place pour vous. L'occuperez-vous ?

La présidente

Lucie Thibodeau





PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (ASPQ)

AU CŒUR DE SA MISSION : LA SANTÉ

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) est un regroupement autonome, multidisciplinaire et sans but lucratif qui contribue à la promotion, à l'amélioration et au maintien de la santé et du bien-être de la population québécoise. De plus, elle entretient des liens avec les communautés de santé publique canadienne et internationale.

AU CŒUR DE SON HISTOIRE : L'OUVERTURE

Fondée en 1943 sous le nom de Société des hygiénistes de la province de Québec, elle regroupait alors des médecins, des infirmières et des hygiénistes. En 1974, elle adopte son nom actuel et s'ouvre largement à des gens provenant de divers horizons, tant des sciences humaines et sociales que des sciences de l'éducation et du secteur communautaire. Elle accueille également des citoyens engagés et des corporations.

AU CŒUR DE SES ACTIONS : DES VALEURS

L'ASPQ prône l'équité, la justice sociale et la solidarité, en particulier dans l'accès à un niveau de vie équitable et aux services de santé et services sociaux. Elle croit en la capacité des personnes et des communautés à prendre en charge leur santé et leur bien-être. Son approche globale et intégrée contribue à faire de la santé un terrain où prévalent la mobilisation, la concertation et la collaboration.

PARTENAIRES ET ALLIANCES

L'ASPQ tisse des alliances avec de nombreux partenaires du réseau institutionnel de santé publique, du milieu de la recherche universitaire et du réseau communautaire.

L'ASPQ est membre de l'Association canadienne de santé publique, du Conseil québécois sur le tabac et la santé, du Conseil québécois de développement social et des coalitions québécoises pour le contrôle du tabac, pour le contrôle des armes à feu et pour la pratique sage-femme. De plus, elle a contribué à mettre sur pied le Réseau québécois de villes et villages en santé (RQVVS) et le Réseau francophone international en promotion de la santé (REFIPS).

MERCI À NOS BAILLEURS DE FONDS

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
- L'Agence de la santé publique du Canada
- La Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie
- Le Réseau de recherche en santé des populations du Québec



ASPQ

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Lucie Granger | Directrice générale

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport, l'année 2008-2009 fut pour l'ASPQ extrêmement stimulante et hautement chargée. L'Équipe de la permanence a un peu plus que doublé au cours des douze derniers mois. Le volume de projets aussi ! Nous avons continué à améliorer nos façons de faire tout en accueillant chaleureusement de nouveaux membres dans l'Équipe. Notre association vit une période de croissance dynamique marquée par un plus grand rayonnement.

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2008-2009

1. Intégration harmonieuse des nouveaux projets d'envergure
2. Amélioration des outils de communication
3. Soutien à la compétence et à l'engagement de l'équipe de travail
4. Engagement et représentation dans l'environnement canadien

1. INTÉGRATION HARMONIEUSE DES NOUVEAUX PROJETS D'ENVERGURE

Lors de la dernière assemblée générale annuelle, nous vous informions de l'arrivée, au sein de l'ASPQ, de la Coalition québécoise sur la problématique du poids (CQPP) et de la reprise de différents dossiers et projets en développement. Douze mois plus tard, que de chemin parcouru ! Nous avons aussi amorcé le déploiement de quatre nouveaux projets, à savoir : la création d'un tout nouveau prix Paternité, un dossier en matière de prévention de la violence, la reprise des dossiers Produits, services et moyens amaigrissants (PSMA) et le développement d'un projet pilote visant à limiter, via les règlements de zonage, l'offre de malbouffe aux abords des écoles. Je vous invite à prendre connaissance de l'ensemble des projets pour apprécier le travail accompli au cours de la dernière année.

Au moment d'écrire ce rapport, deux importants projets d'avenir ont été élaborés et attendent des conclusions positives.

2. AMÉLIORATION DES OUTILS DE COMMUNICATION

Pour nous permettre de répondre aux besoins grandissant de l'Association et des différents projets, nouveaux comme existants, nous avons complété l'analyse de nos différents besoins ; nous avons évalué les systèmes en place et nous avons collectivement fait le choix de nouveaux programmes et d'applications qui nous permettront d'acquiescer enfin une autonomie quant à la mise à jour régulière de nos sites et microsites Internet. La gestion de notre membership et le déploiement des outils de communication en ligne faciliteront les échanges avec nos réseaux en plus de favoriser une vie associative active.



Ces nouveaux outils permettront également la création de liens et d'échanges entre les divers partenaires, amis et membres des réseaux qui continuent de se rassembler autour de nos différents projets.

Nous utiliserons également notre site pour mettre en relief des initiatives porteuses et fonctionnelles en prévention-promotion de la santé, susceptibles d'inspirer d'autres pratiques novatrices. Nourrir un sentiment de compétence au sein de la communauté de pratiques tout en informant et sensibilisant un large public et les organismes du réseau sur les services et programmes offerts ainsi que sur les enjeux importants ou en émergence en santé publique, tels sont nos objectifs.

Nous travaillons à la mise en place de cette nouvelle structure de communication et l'implantation se fera au cours des prochains mois.

3. SOUTIEN À LA COMPÉTENCE ET À L'ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

L'Équipe de permanents a plus que doublé dans la dernière année. Nous avons multiplié les rencontres afin de tisser des liens entre les membres de l'Équipe et de développer une meilleure compréhension mutuelle de nos tâches et mandats respectifs.

À partir des besoins identifiés lors des rencontres annuelles avec les employés, nous avons offert trois formations.

Gestion de projet avec Jean Laverdière, 13 et 14 janvier 2009

Ces deux jours intensifs ont permis d'intégrer les concepts et la méthodologie liée à la gestion de projets, d'utiliser les outils nécessaires à la planification d'un projet et à la mesure d'avancement des travaux et de décrire un mode de gestion et de coordination des membres d'une équipe de projet.

Marketing social en santé publique avec François Lagarde, 28 janvier et 18 février 2009

Comprendre les notions et les principes du marketing social ainsi que ses nuances et ses liens avec le domaine des communications. Reconnaître la contribution du marketing social à l'atteinte des objectifs de santé publique.

Cette session visait à développer une approche commune et à créer des liens entre les différents intervenants de l'ASPQ. Elle a aussi été offerte à plusieurs collaborateurs externes qui avaient manifesté l'intérêt d'y participer; ce fut donc une occasion de plus pour mieux se connaître et favoriser des échanges fructueux.

Santé publique 101 avec Réal Morin de l'INSPQ, directeur scientifique, Direction développement des individus et des communautés, 4 juin 2009

Comme plusieurs membres de l'Équipe œuvrent pour une première fois dans l'environnement de la santé publique, nous organisons régulièrement des échanges pour nous familiariser avec les théories de base de santé publique. Une circulation de l'information extrêmement stimulante et inspirante.

SECOURISME EN MILIEU DE TRAVAIL

Au Québec, selon le Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins, les établissements composés de cinquante travailleurs et moins doivent avoir minimalement un secouriste sur les lieux de travail, afin que tout travailleur victime d'un accident ou de malaise reçoive immédiatement les premiers secours. Corinne Voyer, infirmière de formation, déjà qualifiée pour donner les premiers secours, a été désignée pour occuper ce rôle. Le 10 juillet 2009, elle a donc suivi une formation en réanimation cardiorespiratoire pour actualiser ses connaissances. Ayant satisfait aux exigences du cours de RCR Niveau C, Dea, Santinel inc. lui a décerné son certificat de secouriste. L'ASPQ est désormais entre bonnes mains pour les petits soins!



RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE LOCATIF

Pour nous permettre d'optimiser nos espaces de vie professionnels, un réaménagement de l'espace intérieur de nos locaux a eu cours de la fin décembre 2008 à la mi février 2009. Ce réaménagement est le fruit d'un travail collectif réalisé avec l'Équipe. Le budget alloué pour les améliorations locatives a été respecté. Les travaux se sont déroulés en fonction du plan et de l'agenda projeté. Les employés ont offert une collaboration exceptionnelle pour réaliser harmonieusement ces travaux.

4. ENGAGEMENT ET REPRÉSENTATION DANS L'ENVIRONNEMENT CANADIEN

Depuis bientôt trois ans, j'ai le plaisir de représenter l'ASPQ au comité aviseur de l'Association canadienne de santé publique (ACSP). Cette présence permet à l'Association d'être informée et consultée sur les différents sujets de préoccupation de l'Association canadienne. Nous tissons aussi des liens privilégiés avec les autres associations provinciales de santé publique, ce qui nous permet d'échanger sur des problématiques de nature provinciale.

Ainsi, à l'invitation de l'Association canadienne, j'ai eu le privilège de présenter une allocution sur la gouvernance des associations de santé publique au Canada, à la Conférence mondiale des associations de santé publique à Istanbul, en Turquie, du 26 avril au 1er mai dernier. Une expérience de réseautage des plus enrichissantes et inspirantes.

REMERCIEMENTS

• • •

En terminant, j'aimerais souligner tout particulièrement l'immense travail inspirant réalisé par Louis Gauvin au sein de l'ASPQ au cours des treize dernières années. Sa fine connaissance de l'environnement de santé publique et sa grande générosité ont été des plus précieuses pour moi au cours des trois dernières années. Nous lui souhaitons une agréable retraite!

À tous nos membres, partenaires et amis, je veux souligner ici comment votre présence active permet à l'ASPQ de se transformer; et ce grâce à nos très nombreuses heures de réunions intenses et d'échanges, oh! combien inspirantes... Un grand merci!

Aux consultants qui nous accompagnent et nous « challengent », je dis merci pour tous vos bons conseils et le petit plus que vous acceptez régulièrement de nous donner.

Aux membres du Conseil d'administration, je dis merci pour votre confiance et votre engagement. Votre vision et vos encouragements permettent à l'ASPQ de déployer ses ailes et de prendre un bel envol.

Aux membres de l'Équipe permanente, je dis en terminant un grand merci du fond du cœur pour votre expertise, votre professionnalisme et votre dévouement. Vous assurez au quotidien de façon exemplaire la poursuite de la mission de l'Association et la réalisation de l'ensemble de ses projets.

Je suis extrêmement privilégiée de diriger cette belle et grande organisation. Merci de votre confiance soutenue.

Lucie Granger, la directrice générale



ASPQ

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

LISTE DES EMPLOYÉS

Au 1er septembre 2008

ASPQ

Lucie Granger, directrice générale

Catherine Chouinard, chargée de dossier périnatalité

Louise Courchesne, comptabilité

Julie Paquette, agente de bureau

Marie-Claude Perreault, agente des communications
et de la coordination d'événements

CQCT

Louis Gauvin, coordonnateur et cofondateur

Heidi Rathjen, directrice de campagne et cofondatrice

Mélanie Champagne, rédactrice analyste

David Merlo, adjoint administratif

Au 31 août 2009

ASPQ

Ève Bédard, coordonnatrice

Louise Courchesne, comptabilité

Brigitte St-Onge, adjointe à la directrice générale

Yannick Prévost, adjoint finances,
comptabilité, administration

Catherine Chouinard, chargée de dossier périnatalité

Émilie Dansereau-Trahan, chargée de projet

Saines habitudes de vie (PSMA)

Martine Gagnon, réception

Lucie Granger, directrice générale

Catherine Morin, réception

Julie Paquette, agente de bureau (congé maternité)

Marie-Claude Perreault, agente des communications
et de la coordination d'événements

Enfanter le Monde

Claudette Carrier, directrice

Genevieve Guérin, agente de bureau

Coalition Poids

Suzie Pellerin, directrice

Amélie Desrosiers, agente de communication

Emmanuelle Faulkner, analyste-rechercheur

Marion Saucet, stagiaire

Corinne Voyer, analyste-rechercheur

CQCT

Flory Doucas, codirectrice et porte-parole

Heidi Rathjen, codirectrice et cofondatrice

Dallya Ho, agente de bureau





LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU CA

Lucie Thibodeau, présidente, Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie

Martin St-Georges, vice-président, CSSS Lucille-Theasdale

Micheline Séguin Bernier, trésorière, ADRLSSSS de la Mauricie – Centre-du-Québec

Marie-Andrée Comtois, secrétaire, Adm.A., ASC

Renald Bujold, DSP de Montréal-Centre (départ en juin 2009)

Josée de Grandmont, DeGrandmont.com

Victor Francœur, Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants

Céline Lemay, Regroupement Les Sages-femmes du Québec

Carmen Veillette Boucher, retraitée de la DSP de l'Abitibi-Témiscamingue

LES COMITÉS CRÉÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité gouvernance

Marie Andrée Comtois, responsable

Céline Lemay

Martin St-Georges

Lucie Thibodeau

Comité finances

Micheline Séguin Bernier, responsable

Victor Francœur

Martin St-Georges

Comité ressources humaines et évaluation de la directrice générale

Lucie Thibodeau, responsable

Victor Francœur

Micheline Séguin Bernier

Comité promotion et développement du membership

Josée de Grandmont, responsable

Renald Bujold (jusqu'en juin 2009)

Carmen Veillette Boucher



GOUVERNANCE DE L'ASPQ

Un des secrets les mieux gardés de notre organisation est le temps qu'administrateurs et bénévoles investissent dans les différents projets portés par l'Association.

En plus des séances régulières du conseil d'administration, les administrateurs participent à quatre comités responsables de soutenir l'organisation.

Par Marie Andrée Comtois, secrétaire

Le Comité gouvernance s'est réuni à cinq reprises pour travailler sur des dossiers à court et à long terme. Ainsi, c'est ce comité qui a suggéré le processus de mise en candidature pour les nouveaux administrateurs au conseil d'administration de l'association, qui sera expérimenté cette année. Il a également formé un sous-comité de travail qui a fait des suggestions au conseil d'administration relativement à l'accessibilité et à la conservation des documents via un site intranet accessible aux administrateurs et administratrices, tels que les documents utilisés lors des rencontres du conseil d'administration, des procès-verbaux, des états financiers ou autres documents officiels. Ce même sous-comité a aussi travaillé à l'élaboration d'une courte formation destinée aux nouveaux membres du conseil d'administration, formation qui, espérons-le, sera prête le plus tôt possible après l'assemblée générale annuelle.

Les membres du comité ont aussi revu le Code d'éthique et divulgation d'intérêt et achemineront des recommandations très prochainement au conseil d'administration de l'association. Ils ont aussi commencé la relecture du document Constitution et Règlements généraux afin d'actualiser les éléments et de proposer des modifications au besoin. Ce travail devrait se terminer dans la prochaine année. Le comité a finalement réfléchi et procédé à certaines lectures portant sur la question de la gouvernance de l'ASPQ, notamment sur la composition du conseil d'administration et sur son fonctionnement.

En dernier lieu, le Comité gouvernance a commencé à travailler sur une grille de présentation des nouveaux projets qui en faciliterait l'analyse et l'évaluation en donnant des balises aux administrateurs et administratrices qui doivent accepter ou non que l'Association y consacre des ressources humaines et financières.

Pour commencer la nouvelle année financière, les membres du comité auront comme objectif de suggérer au prochain comité quelques priorités de travail.

Par Josée de Grandmont, administratrice

Le Comité promotion et développement du membership a tenu deux réunions par conférence téléphonique au cours de l'exercice 2008-2009, en plus du travail individuel effectué par ses membres. Poursuivant le travail amorcé au cours du mandat précédent, le comité a proposé de nouvelles modifications aux règlements des prix Jean-Pierre-Bélanger et Aurore-Bégin, afin notamment de permettre la soumission des candidatures par voie électronique. Il a aussi révisé les formulaires de mise en candidature. Le comité a également développé le règlement du nouveau prix Paternité de l'ASPQ et collaboré à son lancement et à sa promotion. Enfin, le comité s'est également penché sur l'Assemblée générale annuelle 2009 et a présenté des recommandations au conseil d'administration quant à la tenue du rendez-vous annuel des membres de l'ASPQ.



Par Micheline Séguin-Bernier, trésorière

Le Comité finances s'est réuni à trois reprises, au siège social de l'Association et par voie électronique. Le comité s'est assuré de la bonne santé financière de l'ASPQ. Quelques entretiens téléphoniques avec la direction générale et la personne responsable de la comptabilité ont permis de préciser et de répondre aux priorités survenues durant l'année. De concert avec la direction générale, le comité a poursuivi le travail enclenché en vue de la présentation des états financiers et du développement d'un budget d'opération pour 2009-2010.

Par Lucie Thibodeau, présidente

Le Comité ressources humaines et évaluation de la directrice générale a présenté aux membres du conseil d'administration, à l'automne 2008, les résultats de ses travaux soit :

- a) Le résultat de l'évaluation de la directrice générale
- b) Les objectifs 2008-2009 à réaliser par la directrice générale
- c) Les modifications à apporter au contrat de la directrice générale



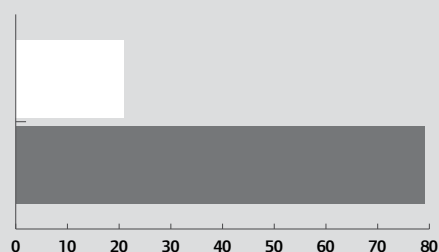
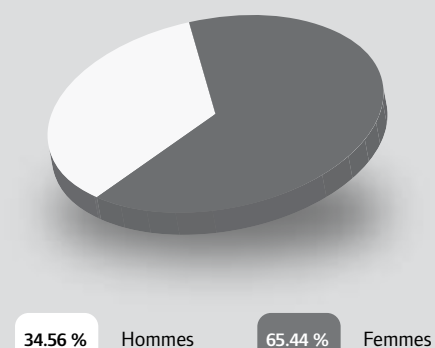
Quoi	Nombre administrateurs	Nombre réunions	Heures investies
Conseil d'administration	9	9	648
Comité gouvernance	4	4	100
Comité promotion et développement du membership	4	2	40
Comité finances	4	3	60



VIE ASSOCIATIVE

**NOTRE MEMBERSHIP EST DEMEURÉ STABLE ENCORE CETTE ANNÉE
ET SA COMPOSITION SE RÉPARTIT DE LA FAÇON SUIVANTE :**

Caractéristiques de nos membres :

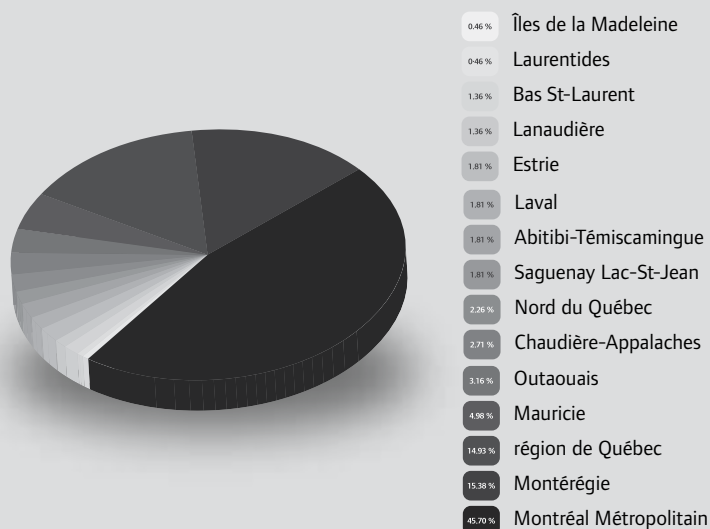


79.02 % Membres individuels

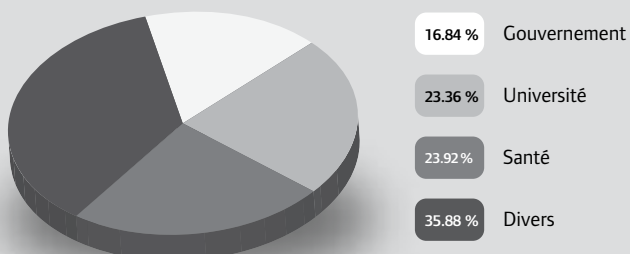
20.98 % Membres institutionnels

Représentativité :

Les régions administratives suivantes ne sont pas encore représentées :
Côte-Nord, Nunavik, Terres-Cries-de-la-Baie-James



Milieu professionnel de nos membres¹



¹**Milieu de la santé :** diététiciennes, épidémiologistes, infirmières, médecins, sages-femmes, etc.

Milieu universitaire : étudiants et professeurs, agents de recherche et bibliothécaires

Divers : environnements diversifiés, notamment celui de la gestion des différentes instances en santé publique, les organismes communautaires, le milieu de la recherche ou celui des communications.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2008

UNE SOIRÉE FORT **APPRÉCIÉE** !

Le 23 octobre 2008, l'Association tenait la 64^e assemblée générale de ses membres. Les personnes présentes ont assisté à une rétrospective des nombreux projets poursuivis ou entamés par l'ASPQ au cours de l'année précédente, à la présentation des états financiers ainsi qu'à une conférence des plus enrichissantes !

En effet, l'Association a décidé de procéder différemment cette année en offrant une conférence bien spéciale à ses membres. De ce fait, Laure Waridel, sociologue spécialisée en développement international et en environnement, auteure de plusieurs livres et cofondatrice d'Équiterre, nous a entretenus d'environnement et de justice sociale. Plus précisément, elle a effectué un bilan de santé de notre planète en nous informant des symptômes et des effets écologiques, sociaux et économiques de la consommation excessive. Elle a également soumis des idées et pistes de réflexion quant aux gestes individuels et collectifs que nous pouvons poser pour *changer le monde, un geste à la fois*.

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Puisque le conseil d'administration (CA) était à se redéfinir, et pour faire suite à une recommandation du Comité gouvernance qui avait étudié la question, il a été décidé d'abolir le comité exécutif de l'ASPQ. De ce fait, les affaires de l'Association sont désormais administrées par le CA et les membres réunis en assemblée générale. Ajoutons que le conseil d'administration est désormais composé de neuf administrateurs et que ces derniers doivent se réunir au moins cinq fois par année, en plus de l'Assemblée générale annuelle.





D'IMPORTANTES RÉFLEXIONS

Tel que prévu, l'année 2008-09 aura été marquée par une croissance importante de nos activités. En effet, l'ASPQ a connu un accroissement de plus de 150% de son volume de projets. C'est dans cet esprit que les activités du conseil d'administration l'on mené à renforcer sa gouvernance et à poursuivre sa réflexion autour du questionnement suivant :

Y A-T-IL UNE « VIE ASSOCIATIVE » AU-DELÀ DES DOSSIERS À L'ASPQ ?

C'est dans cet esprit que le conseil d'administration s'est réuni une journée complète, le vendredi 3 avril 2009, dans le but de faire le point sur cette importante question et tenter de dégager des axes de réponse.

Après avoir passé en revue les principaux jalons du mouvement associatif de santé publique au Québec, analysé les différents types de gouvernance des associations de santé publique au Canada et survolé les différents faits ayant marqué l'histoire de l'Association, les membres du conseil d'administration sont arrivés aux conclusions suivantes :

- L'ASPQ a à son actif des dossiers étoffés, crédibles et productifs ; de nouveaux membres avec des profils non traditionnels ; des compétences reconnues ; de bonnes relations avec ses partenaires ; une riche histoire de plus de 60 ans ; une notoriété et une crédibilité au pays et à l'étranger ; un leadership mobilisateur ; des membres engagés et généreux.

- Les organismes publics de santé publique au Québec (ministère, INSPQ, directions de santé publique) sont arrivés à maturité, et le processus d'intégration des programmes de santé publique dans les CSSS, bien que parfois ardu, est bien amorcé. Dans ce contexte, l'ASPQ doit être attentive au caractère « complémentaire » de sa contribution.

- L'année 2008 a été marquée par un retour à une certaine santé organisationnelle sur les plans de la gouvernance, de la gestion et des finances.

- La viabilité financière reste néanmoins fragile, ce qui crée parfois des tensions autour du choix des dossiers dans lesquels l'ASPQ s'investit. Les choix sont-ils dictés par l'importance des enjeux de santé publique ou par la disponibilité des fonds associés à ces enjeux ?

- L'ASPQ manque de visibilité, compte peu de membres et possède des moyens limités pour les fidéliser et les faire participer à la vie démocratique et associative.

TROIS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ONT ÉMERGÉ DE CES CONSTATS :

Poursuivre l'amélioration des façons de faire

Cette orientation touche les règles de gouvernance, la gestion quotidienne et les activités de financement de l'Association.

Contribuer à l'avancement de dossiers de santé publique

Cette orientation concerne le choix et la gestion de dossiers particuliers.

Développer la vie associative et augmenter notre capacité de communication

Cette orientation concerne l'augmentation et la diversité des membres ainsi que leur participation. Elle concerne aussi la communication à divers publics.

C'est donc autour de ces trois axes d'action que l'Association déploiera ses énergies au cours des prochains mois et des prochaines années, d'intéressants projets à réaliser et de beaux défis à relever!



ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

SITE INTERNET

Dans les suites du développement de plusieurs projets d'envergure relatifs aux saines habitudes de vie, à l'automne 2008, l'Association a complété le processus d'analyse en matière de technologie et d'applications Web pour répondre à l'ensemble de ses besoins. Tel que mentionné l'an dernier, l'Association a retenu les services d'un expert en technologie informatique afin d'être appuyée de façon efficace dans l'évaluation des besoins et la recherche d'une firme compétente et compétitive.

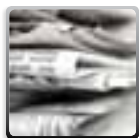
C'est ainsi que l'ASPQ, de concert avec la Coalition québécoise sur la problématique du poids et avec le soutien de cet expert, a poursuivi et complété, à l'hiver 2008-2009, l'analyse de ses besoins. Cette analyse exhaustive a mené à un second appel d'offres qui s'est déroulé en mai 2009. Les firmes retenues pour une entrevue ont été Mosaic (K3Media), Egzackt et Insum Solutions. Notre choix final s'est arrêté sur la firme trifluvienne Egzackt, à cause de l'étendue de ses services et de son expertise ainsi que de ses nombreuses années d'expérience, de la réalisation antérieure de projets similaires à celui présenté par l'Association, de son ouverture et du dynamisme des membres de son équipe. À ce jour, nous avons d'ores et déjà élaboré l'arborescence du site Internet et la firme réalise actuellement la scénarisation du contenu des pages. Si tout se déroule comme prévu, le nouveau site Internet sera fonctionnel à l'hiver 2010.

ÉCHANGEUR TURCOT

L'Association est fière d'avoir présenté un mémoire traitant des impacts sur la santé publique de la reconstruction de l'échangeur Turcot, situé à Montréal. Des projets de cette envergure ont nécessairement des impacts sur l'environnement, mais aussi sur la santé des individus et des collectivités. Pour l'ASPQ, il était important de faire entendre une voix de santé publique dans ce dossier afin d'offrir avec plusieurs autres intervenants une nouvelle vision qui permettrait à la société de concevoir son environnement différemment. L'expertise de nombreux collaborateurs a été mise à profit dans ce projet de mémoire qui a été présenté au Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE), en juin dernier. Notre mémoire est actuellement à l'étude.

BASE DE DONNÉES

Nous avons entrepris la révision du programme ainsi que de l'organisation de notre base de données, en collaboration avec notre conseiller en technologie de l'information. Cette base de données révisée nous permettra d'optimiser nos processus de communication avec nos membres et avec notre réseau de collaborateurs. Elle sera plus performante que nos systèmes actuels, les données seront plus faciles à mettre à jour, et nous effectuerons nos activités de diffusion et de communication beaucoup plus rapidement et efficacement.



BULLETIN DE SANTÉ PUBLIQUE



Le Bulletin de santé publique de l'Association est l'un des outils à sa disposition qui lui permet de remplir sa mission et d'atteindre ses objectifs de promotion et de rayonnement. Non seulement le Bulletin offre une visibilité aux projets et dossiers sur lesquels l'ASPQ travaille, mais il est également une source d'inspiration pour le réseau, en servant de vitrine aux meilleures pratiques en santé publique. Le contenu véhiculé dans ses pages vise à informer nos membres sur les activités en cours, à faire la promotion de nos réalisations, à favoriser le développement de collaborations et de partenariats futurs, etc. Le Bulletin de santé publique est une opportunité privilégiée de faire parler la santé publique, de poser un regard différent sur certaines problématiques et de soulever des questionnements.

- **Novembre 2008** : un numéro a été consacré presque entièrement à la Conférence annuelle 2008 de l'Association intitulée « Devenir parent en 2008 : des besoins à connaître et à reconnaître ». Nous avons également annoncé l'arrivée de la Coalition québécoise sur la problématique du poids au sein de l'ASPQ.
- **Mars 2009** : après la remise du prix Jean-Pierre-Bélanger 2008, l'Association a réalisé un numéro spécial du Bulletin de santé publique qui présente non seulement l'organisme qui a remporté le grand prix, mais bien toutes les candidatures qui ont été soumises à l'attention des membres du jury. Toutes ces belles réalisations peuvent servir d'inspiration à la mise sur pied de projets, et il est important pour l'Association que soient reconnues les initiatives provinciales en promotion de la santé.
- **Juin 2009** : le numéro de la période estivale a permis de faire le point et de présenter l'avancement de chacun des dossiers dans lesquels l'Association investit ses énergies. Qu'il soit question de la Coalition Poids, de la Coalition québécoise sur le contrôle du tabac, des prix de reconnaissance en promotion de la santé, de la Conférence annuelle de l'ASPQ ou encore des produits, services et moyens amaigrissants, tous nos projets ont ainsi fait l'objet d'au moins un article.
- **Novembre 2009** : il s'agit du numéro spécial présentant le rapport annuel que vous êtes actuellement en train de feuilleter. C'est avec fierté que nous vous présentons les belles réalisations de l'année 2008-2009.



DOSSIER

PRIX DE RECONNAISSANCE

PRIX JEAN-PIERRE-BÉLANGER ET AURORE-BÉGIN 2008

UNE SOIRÉE ALLIANT MUSIQUE, PLAISIR ET HONNEURS

C'est en novembre 2008, lors des Journées annuelles de santé publique, que l'Association a organisé une soirée festive visant à honorer des organismes œuvrant en périnatalité et en promotion de la santé. L'événement, auquel ont été conviés les collaborateurs de l'Association et bon nombre de représentants de la santé publique, s'est tenu au Hilton de Québec. Pour l'occasion, la chorale du ministère de la Santé et des Services sociaux a chaleureusement accepté de venir partager avec nous quelques succès de son répertoire, et le directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint à la Santé, le docteur Alain Poirier, est venu réciter un poème touchant qu'il a composé pour l'occasion. Un grand merci à vous tous !



LES MEMBRES DE LA CHORALE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
DU QUÉBEC LORS DE LA SOIRÉE DE REMISE.

PRIX JEAN-PIERRE-BÉLANGER : RECONNAÎTRE L'EXCELLENCE ET L'EFFORT EN PROMOTION DE LA SANTÉ

Le prix Jean-Pierre-Bélanger permet à l'ASPQ de reconnaître des réalisations de qualité en prévention et promotion de la santé, de les promouvoir et de signifier aux gens qui les portent jour après jour, que ce qu'ils font est vraiment important.

En 2008, le grand prix a été remis à l'organisme La rue des Femmes de Montréal. Au-delà d'un toit, de repas chauds et de vêtements, cet organisme offre aux femmes qui sollicitent son aide une occasion de rebâtir leur dignité humaine par l'estime de soi via une structure d'entraide pour reconstruire la confiance.



DE GAUCHE À DROITE : CLAIRE MILETTE, MEMBRE DU JURY DE SÉLECTION DU PRIX JEAN-PIERRE-BÉLANGER 2009, LUCIE THIBODEAU, PRÉSIDENTE DE L'ASPQ, LÉONIE COUTURE, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA RUE DES FEMMES DE MONTRÉAL, LYNE RICHER, DIRECTRICE DE LA FONDATION LA RUE DES FEMMES ET ALAIN POIRIER, MD, DIRECTEUR NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE ET SOUS-MINISTRE ADJOINT À LA SANTÉ, MSSS.



« Notre organisme a décidé de venir en aide à une catégorie de la population trop souvent marginalisée. Il est fondamental qu'un soutien leur soit apporté afin que ces femmes retrouvent leur liberté et une qualité de vie décente. Les résultats sont là, les femmes s'en sortent, et nous sommes très fiers de ce qu'elles réussissent à accomplir, chaque jour », affirme la directrice générale de La rue des Femmes, Léonie Couture.

PRIX AURORE-BÉGIN : PROMOUVOIR UNE CULTURE HUMAINE DE LA PÉRIODE PÉRINATALE

D'une valeur de 5 000 \$ et remis tous les deux ans, le prix Aurore-Bégin est une occasion pour l'ASPQ de reconnaître publiquement l'influence et l'impact positif des activités d'un organisme ou d'un projet sur la culture entourant la période périnatale. C'est l'organisme Naissance-Renaissance Outaouais qui a été couronné grand gagnant de cette 7^e édition.



DE GAUCHE À DROITE : MARIE RHÉAUME, MEMBRE DU JURY DE SÉLECTION DU PRIX AURORE-BÉGIN 2008, LUCIE THIBODEAU, PRÉSIDENTE DE L'ASPQ, SOPHIE RICHARD ET SYLVIE GAUTHIER, NAISSANCE-RENAISSANCE OUTAOUAIS, ALAIN POIRIER, MD, DIRECTEUR NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE ET SOUS-MINISTRE ADJOINT À LA SANTÉ, MSSS.

« Naissance-Renaissance Outaouais est un organisme qui met de l'avant une vision humaine de la maternité, de la grossesse, de l'accouchement et de l'allaitement, qui se veut un processus naturel et intégré. Bien ancré dans sa commu-

DEUX MENTIONS D'HONNEUR BIEN MÉRITÉES ONT ÉTÉ DÉCERNÉES

La première mention a été remise à une initiative de l'hôpital de réadaptation Villa Medica, le Théâtre aphasique. Depuis quinze ans, cet organisme permet aux personnes vivant avec les séquelles d'accidents vasculaires et de traumatismes crâniens de se réinsérer dans la société.

La seconde mention a été décernée à Guy-Pierre Lévesque, fondateur en 1999 de l'organisme Méta d'Âme et travailleur acharné œuvrant auprès des toxicomanes. Non seulement a-t-il choisi de venir en aide à un groupe de personnes parmi les plus démunies et les plus négligées, mais surtout il le fait avec un respect et un dévouement inégalés.

nauté, il offre depuis 1985 des services d'accompagnement à la naissance, d'entraide en allaitement, de relevailles ainsi que de support au deuil périnatal », a expliqué Marie Rhéaume, membre du jury de sélection et présidente du Conseil de la famille et de l'enfance.

« Nous croyons fermement que toutes les familles ont droit à un bon départ et c'est notre raison d'être chez Naissance-Renaissance », a souligné madame Sylvie Gauthier, directrice de l'organisme, en recevant le prix.

Une mention d'honneur à la Maison Bleue

En plus du grand prix, l'ASPQ a remis une mention d'honneur à un projet s'étant démarqué des autres par sa qualité et son caractère englobant. Il s'agit de la Maison bleue qui offre aux familles du quartier Côte-des-Neiges, vivant dans des situations contextuelles difficiles, des services communautaires, culturels, sociaux et de santé dans un environnement harmonieux à proximité de leur milieu de vie.



PRIX JEAN-PIERRE-BÉLANGER ET PATERNITÉ 2009



L'Association pour la santé publique du Québec
> QUESTIONNER > MOBILISER > INFLUENCER
Prix Jean-Pierre-Bélanger



Pour reconnaître **l'innovation et l'excellence**
en **promotion de la santé**.

> Bourse de 5 000 \$

M. JEAN-PIERRE BÉLANGER



L'Association pour la santé publique du Québec
> QUESTIONNER > MOBILISER > INFLUENCER
Prix Paternité



Pour reconnaître la contribution et l'excellence
d'un projet en valorisation de l'engagement paternel.

Bourse de 5 000 \$

www.aspq.org

PRIX JEAN-PIERRE-BÉLANGER 2009 : 33 CANDIDATURES REÇUES !

L'Association a procédé en mai dernier à l'appel de candidatures pour le prix Jean-Pierre-Bélanger 2009. Outre l'annonce qui a été faite en juin dans le Bulletin de santé publique, l'appel de candidatures a été envoyé par courriel aux membres et partenaires de l'Association, aux organismes communautaires, aux municipalités du Québec, aux agences et directions de santé publique ainsi qu'à tous les centres de santé et de services sociaux de la province. Les trente-trois candidatures reçues pour analyse témoignent de l'efficacité de la procédure et de l'intérêt du milieu pour ce prix de reconnaissance.

NOUVEAUTÉ : LE PRIX PATERNITÉ

Le prix Paternité est un projet en lien avec le comité de valorisation de l'engagement paternel mis sur pied par l'ASPQ. Il s'agit d'un prix de reconnaissance servant à promouvoir des initiatives porteuses se rapportant à l'engagement des pères dans la famille, dans une optique de santé et de bien-être. Doté d'une bourse de 5000 \$ et d'une œuvre d'art honorifique, le prix sera remis tous les deux ans, en alternance avec le prix Aurore-Bégin. L'appel de candidatures a été réalisé au printemps 2009, et un courriel promotionnel a alors été envoyé à plusieurs centaines d'organismes œuvrant dans le secteur de la famille et de la paternité, ainsi qu'aux dix-huit agences et directions de santé publique, aux centres de santé et de services sociaux du Québec et aux membres et partenaires de l'Association. Mentionnons que le Regroupement pour la valorisation de la paternité a grandement contribué au succès de ce tout premier appel de candidature, avec les 20 dossiers reçus. Un grand merci !

MEMBRES DU JURY DE SÉLECTION 2009

Maria Labrecque Duchesneau, directrice générale
de l'organisme Au cœur des familles agricoles

Odette Laplante, MD, agente de recherche au ministère
de la Santé et des Services sociaux du Québec

Georges Lévesque, M.D. et animateur, Une pilule une petite granule

Michel O'Neill, professeur à la faculté des Sciences Infirmières
de l'Université Laval

Carmen Veillette-Boucher, membre du conseil d'administration
de l'Association pour la santé publique du Québec

MEMBRES DU JURY DE SÉLECTION 2009

Daniel Brière, comédien (Les Parent à Radio-Canada)

Josée de Grandmont, administratrice, ASPQ

Carl Lacharité, directeur du groupe de recherche
en développement de l'enfant et de la famille, UQTR

Michel Lavallée, coordonnateur du dossier de la santé
et du bien-être des hommes, MSSS

Gilles Rondeau, président du Regroupement pour la Valorisation
de la Paternité, École de Service social, Université de Montréal



DOSSIER

JOURNÉES ANNUELLES DE SANTÉ PUBLIQUE

JOURNÉES ANNUELLES DE SANTÉ PUBLIQUE

Grand rendez-vous annuel de formation continue de la santé publique québécoise, les Journées annuelles de santé publique abordent des sujets d'actualité, regroupent plus de 250 conférenciers et attirent annuellement quelque 2000 participants provenant de tous les domaines reliés de près ou de loin à la prévention. Les JASP accueillent ainsi depuis treize ans des professionnels, des médecins, des chercheurs, des professeurs, des étudiants, des gestionnaires, des psychologues, des nutritionnistes, des infirmières, des travailleurs sociaux et bien d'autres personnes concernées par la santé publique.²

PARTENAIRES

Cet événement d'envergure est porté par un consortium de partenaires organisateurs :

- Les Agences de santé et de services sociaux L'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
- L'Association des médecins spécialistes en santé communautaire du Québec
- L'Association pour la santé publique du Québec
- L'Institut national de santé publique du Québec
- L'Institut de la statistique du Québec
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
- L'Agence de la santé publique du Canada
- La Fondation Lucie et André Chagnon
- L'Unité de santé internationale de l'Université de Montréal

La 12^e édition des Journées annuelles de santé publique (JASP) s'est tenue au Centre des congrès de Québec du 17 au 20 novembre 2008.

L'INSCRIPTION : NOTRE RESPONSABILITÉ

C'est l'Association qui, année après année, a le mandat de gérer l'inscription des participants aux JASP. Pour la deuxième année, les inscriptions se sont faites exclusivement en ligne. L'ASPQ a donc géré 1661 inscriptions à l'une ou l'autre des 40 activités de formation offertes. Au total, 2789 journées de présence ont été comptabilisées. De plus, nous assurons la permanence à l'inscription grâce à la généreuse collaboration de bénévoles qui ont gentiment accepté de venir nous donner un fier coup de main !



²Information tirée du site Internet des Journées annuelles de santé publique au www.inspq.qc.ca/jasp



CONFÉRENCES ANNUELLES 2008 ET 2009

CONFÉRENCE ANNUELLE 2008

Tel que nous le faisons chaque année, l'Association a réalisé sa conférence annuelle dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP), le 19 novembre dernier, au Centre des congrès de Québec. Par le biais de cette conférence, l'Association voulait décrire l'évolution des familles dans les dernières décennies, en évaluant leurs besoins au sein de la société québécoise et discuter de l'apport de la Politique de périnatalité 2008-2018 sur l'organisation des services.

Nous avons tenté d'explorer la période périnatale en portant attention aux processus autant qu'aux résultats et avons examiné le parcours des parents et leurs besoins dans la première année de vie de l'enfant. Plus de cent cinquante personnes, issues de secteurs d'activités fort différents, ont participé à notre conférence : intervenants communautaires, infirmières, médecins spécialistes, gestionnaires, agents de communication, psychologues, nutritionnistes, économistes, sages-femmes, professeurs, travailleurs sociaux, étudiants, etc.

L'ASPQ et le comité de programme avaient comme objectifs de rejoindre, de sensibiliser et d'intéresser des acteurs de plusieurs milieux aux besoins des parents, tous secteurs confondus. Pour ce faire, quatre ateliers ont été spécifiquement conçus afin que des ponts soient créés entre le milieu municipal, le milieu communautaire et le milieu de la santé; une troupe d'intervention théâtrale nous a présenté quelques scénettes humoristiques qui ont aidé à pousser la réflexion et un document synthèse a été produit, mettant en lumière les réflexions à poursuivre et de défis à relever.

CONFÉRENCE ANNUELLE 2009

**REPORTÉE au 11 et 12 mars 2010
à l'Hôtel Fairmont Le Reine Élisabeth, Montréal**

Comprendre comment Internet transforme les pratiques de communication en matière de santé, voilà le principal objectif de la conférence « Internet et santé : nouvelles pratiques,



PHOTO RÉALISÉE LORS DE LA TABLE RONDE *PARENTS EN QUÊTE D'INFORMATION...
OU COMMENT DONNER UN SENS À TOUT ET SON CONTRAIRE ?*

nouveaux enjeux», organisée conjointement par l'Association et le Groupe de recherche Médias et santé (GRMS) de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), les 11 et 12 mars prochain, dans le cadre des Journées annuelles de santé publique.

Cet événement sera l'occasion de susciter la réflexion et de favoriser les liens entre l'univers de la santé et celui des médias, entre la recherche et la pratique. Il s'adresse :

- aux acteurs de la santé publique et communautaire (chargés de projets, agents de communication, intervenants dans le réseau de la santé ou intervenants d'OBNL œuvrant en santé aux professionnels des médias (journalistes, producteurs ou diffuseurs d'information sur la santé)
- aux chercheurs et étudiants en communication, en éducation à la santé, en sociologie de la santé, etc.

En plus de présenter des résultats de recherche et d'interventions, cet événement proposera des ateliers pratiques qui permettront aux participants de développer les compétences requises pour mettre Internet à profit afin de développer des actions de communication dans le domaine de la santé.



Internet & Santé

nouvelles pratiques,
nouveaux enjeux



CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ASPQ ET DU GRMS

JEUDI 11 MARS 2010

**JOUR 1 - Intervenir en ligne
auprès des populations**

10 h à 10 h 10

Mot de bienvenue et introduction au thème de la journée

10 h 10 à 12 h

Qu'est-ce que l'Internet santé?

- Connaître la diversité des informations relatives à la santé sur Internet et saisir les logiques de production de ces contenus.
 - Comprendre comment les publics recherchent et utilisent l'information sur la santé sur Internet.
- L'Internet, un outil d'*empowerment* du patient et de la population?
 - Usages et appropriation de l'information santé sur Internet
 - L'expérience du Guide santé du gouvernement du Québec : une ressource pour le grand public
 - Parler de sa santé dans les forums sur Internet
 - Une période d'échanges et de questions de 30 minutes est prévue dans cette séance.

12 h à 13 h 30 - Grand salon

Dîner – Visite des communications affichées et des exposants

13 h 30 à 15 h

Séances simultanées

- Connaître et savoir choisir les outils appropriés pour développer une intervention en ligne adaptée au public cible.
- Identifier les stratégies pertinentes pour communiquer en matière de santé sur Internet.

Séance 1 : Utiliser Internet et les médias sociaux (Facebook, Youtube, Twitter, blogues?) pour communiquer avec le public

Séance 2 : Intégrer Internet dans les campagnes de communication sur la santé

Séance 3 : Les jeunes et l'Internet santé : usages, risques et pistes d'intervention

15 h 30 à 16 h 50

**Développer une intervention en ligne :
enjeux et expériences**

- Identifier les facteurs de réussite et les freins à la réalisation d'une intervention en ligne.
- Considérer les aspects éthiques des interventions en ligne.



- Prévention – Infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), virus d'immunodéficience humaine (VIH) et SIDA : l'expérience Séro-Zéro
- L'utilisation d'Internet dans les campagnes de promotion de la santé du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
- Développer des sites destinés au grand public : Passeport santé.net et Naître et grandir.net
- Le site Internet Info Trauma : un outil d'information destiné aux victimes d'événements traumatiques et aux professionnels de la santé

16 h 50 à 17 h

Synthèse et mot de clôture de la première journée

VENDREDI 12 MARS 2010

JOUR 2 – Impacts d'Internet sur les relations entre les acteurs

10 h à 10 h 10

Mot de bienvenue et introduction au thème de la journée

10 h 10 à 12 h

L'utilisation d'Internet comme outil de collaboration et de formation

- Connaître différentes utilisations d'Internet favorisant la communication entre les professionnels de la santé.
- Comprendre les enjeux du déploiement des outils de collaboration et de formation.
- Présentation des enjeux de la collaboration et de la formation en ligne
- Mise en place de communautés de pratique pour un partage des savoirs professionnels : l'expérience des inhalothérapeutes
- Formation en ligne : le Programme québécois de formation sur la pandémie d'influenza
- Plate-forme d'apprentissage en ligne : l'exemple du Campus virtuel en santé
- Favoriser l'accessibilité et la diffusion des connaissances entre professionnels

12 h à 13 h 30 – Grand salon

Dîner – Visite des communications affichées et des exposants

13 h 30 à 15 h

Séances simultanées

- Savoir choisir et mettre en place des stratégies de communication par Internet.

Séance 1 : Développer un site Internet ou l'améliorer : écrire pour le Web, navigabilité et ergonomie

Séance 2 : Planter et animer une communauté virtuelle de pratique

Séance 3 : Créer et animer un blogue

15 h à 15 h 30 – Hochelaga 2,3,4,5,6

Pause – Visite des communications affichées et des exposants

15 h 30 à 16 h 45

Table ronde – Internet : de nouvelles relations avec les médias

- Comprendre en quoi Internet modifie la production et la diffusion de l'information, tant du côté des professionnels de la santé que du côté des médias.
- Présentation des enjeux : la place d'Internet dans les communications médiatiques
- Comment les journalistes recherchent de l'information sur Internet ?
- Utiliser Internet comme outil de plaidoirie
- L'Internet, un outil qui transforme le format et les logiques de production des nouvelles

16 h 45 à 17 h

Retour synthèse et mot de clôture



UNE PREMIÈRE POUR L'ASPQ: LA MISE SUR PIED D'UN BLOGUE SUR L'INTERNET ET LA SANTÉ

Créé à l'initiative du Groupe de recherche Médias et santé (GRMS) de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) et de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ), ce blogue s'adresse aux acteurs de la santé publique, des médias et du milieu universitaire qui s'intéressent à la manière dont Internet transforme les pratiques de communication dans le domaine de la santé. Le blogue Internet et santé est un espace d'annonce de la conférence annuelle 2009 de l'ASPQ et du GRMS, un espace de partage et d'inspiration, principalement en ce qui a trait aux initiatives faisant appel aux médias sociaux dans le cadre d'interventions de santé, un espace d'archives qui diffusera le contenu de la conférence du mois de novembre 2009, « Internet et santé », en plus de présenter des entrevues réalisées auprès d'acteurs pertinents de l'Internet santé.

Enfin, le blogue Internet et santé permettra de sensibiliser ses utilisateurs aux multiples outils du Web 2.0 en les expérimentant de façon concrète.

www.internetetsante.uqam.ca





ENFANTER LE MONDE

Une fois l'étude de faisabilité complétée, en mars 2008, l'équipe d'« Enfanter le Monde » passe à l'étape de la mise en œuvre de ce projet hors du commun. Enfanter le Monde a établi une équipe préliminaire qui évoluera tout au long de l'année et qui assurera son identité visuelle, une première phase de communication, la formation de ses premiers comités et l'élaboration du contenu.

L'Année 2008-2009 aura été riche en revirements. Le départ de Yolande Tremblay en mai 2009 et la décision de l'équipe de la World Alliance for Breastfeeding Action (WABA), prise à la fin du mois d'août, de ne plus tenir son troisième forum au Québec, aura nécessité plusieurs ajustements au sein de l'organisation de l'événement, notamment en ce qui a trait au budget et aux communications.

Malgré ces rebondissements, l'équipe maintient le cap et « Enfanter le monde : congrès sur les pratiques optimales en périnatalité »



de l'Université de Montréal et qui détient une solide expérience en organisation d'événements, a pris la direction de ce projet.

Les membres du comité ont investi plus de 400 heures de réunion pour la mise en œuvre des différents dossiers. La création du logo d'Enfanter le monde, représentant une silhouette de femme enceinte sur un fond bleu, devient l'image identitaire de l'événement et marque le coup d'envoi de la première phase des communications. On le retrouve sur les pochettes de promotion, sur l'affiche et la papeterie. La deuxième phase comporte le plan de commandite et de promotion, sans oublier l'élaboration du site Internet.

« Renforcer notre confiance en la capacité naturelle de porter nos enfants, de les mettre au monde et de les nourrir physiquement, psychiquement et spirituellement. »

LE COMITÉ DE GESTION

L'équipe de base du comité de gestion compte cinq personnes, auxquelles se sont ajoutées deux nouvelles ressources, au courant de l'année. La première, à la fin de novembre, afin d'offrir un support administratif et de monter une base de données, et le second, en mai afin d'assister l'équipe de la comptabilité. Claudette Carrier, bachelière es arts (relations publiques, communication et information, journalisme)

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE DU CONGRÈS NATIONAL SUR LES PRATIQUES OPTIMALES EN PÉRINATALITÉ

Le comité scientifique s'est rencontré une fois par mois depuis octobre 2008, cumulant près de trente heures de travail si nous comptons les rencontres téléphoniques et les comités restreints. Le comité a donc déterminé la cible de l'événement : « Renforcer notre confiance en la capacité naturelle de porter nos enfants, de les mettre au monde et de les nourrir physiquement, psychiquement et spirituellement ». Il a identifié les trois principaux thèmes qui seront traités : l'accouchement physiologique, l'allaitement et le « devenir parent », ainsi que la grille horaire de la conférence, et il a discuté du choix des grands conférenciers et procédé à l'élaboration de l'appel de communication pour les présentations par affiches et les sessions parallèles des après-midis.



PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

LE CONTRÔLE DES ARMES : UN DOSSIER ENCORE CHAUD EN 2009

Depuis vingt ans déjà, l'Association s'est investie dans le dossier du contrôle des armes à feu en appuyant ouvertement les prises de position, les recommandations et les activités de la Coalition québécoise pour le contrôle des armes, dont la mission est de travailler à la réduction des décès, des blessures et des crimes commis par armes à feu au Canada.

À l'occasion des divers projets de loi et des amendements fédéraux présentés dans la dernière année, l'Association a fait entendre sa voix et sa position, entre autres sur les aspects suivants : le maintien du registre et du renouvellement périodique des permis de possession d'armes, un meilleur contrôle sur les armes de poing, l'importance de la Loi sur le contrôle des armes. Plusieurs lettres d'opinion et demandes d'appui ont été adressées aux membres des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'aux membres des partis de l'opposition. Les mesures législatives existantes sur le contrôle des armes ont démontré leur importance et leur efficacité quant à la sécurité de tous les Canadiens et Canadiennes, et pour l'Association il est important de veiller à ce qu'elles soient maintenues et que les mesures législatives futures assurent toujours cette efficacité.

- En février 2009, l'Association a appuyé publiquement et de façon résolue le registre des armes à feu, un outil indispensable pour la prévention des traumatismes par balles (meurtres, accidents ou suicides). L'Association a demandé au gouvernement fédéral de rétablir le registre des armes, de maintenir les mesures d'attribution et de renouvellement périodiques des permis, et de meilleurs contrôles assurant dans le temps une diminution de l'usage et du nombre d'armes.



LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE, UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Prévention de la violence Canada/Prevention of Violence Canada (POVC)

Au milieu des années 90, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) adoptait une résolution reconnaissant la violence comme un problème de santé publique majeur dans le monde. Depuis, le dossier n'a cessé de croître en importance, et c'est pourquoi l'OMS a publié un rapport mondial sur la violence et la santé, où était souligné le rôle essentiel que doit jouer la santé publique dans le volet prévention.

Après la parution de ce rapport, l'Association de santé publique de l'Ontario (OPHA) et l'Association canadienne de santé publique (ACSP) ont formellement appuyé la prise en charge de la prévention de la violence par la santé publique et ont soutenu le développement d'un plan d'action national de prévention de la violence. Le groupe Prevention of Violence Canada (POVC) s'est ainsi constitué en 2005, et ses actions reposent essentiellement sur le guide de mise en place des recommandations issues du rapport de l'OMS.

Le comité directeur du POVC, auquel participe l'AS PQ avec la collaboration de l'INSPQ, a pour mandat de développer un cadre organisationnel pour le groupe, de diffuser de l'information concernant la stratégie à mettre sur pied, de recruter des participants potentiels, etc. Au cours de la dernière année, plusieurs conférences téléphoniques pancanadiennes ont été tenues, une demande de soutien financier a été rédigée et transmise à différents organismes et ministères fédéraux, et le projet de prévention de la violence a réalisé son deuxième Town Hall Meeting à Winnipeg, en juin 2009, dans le cadre de la conférence annuelle de l'Association canadienne de santé publique. En complément, l'Association a développé une expertise à l'interne en matière de prévention des traumatismes, dont la violence, en participant à plusieurs formations enrichissantes et en développant son réseau de collaborateurs.

Formations suivies:

- Séminaire francophone international du Réseau francophone en prévention des traumatismes

Le Réseau francophone réunit des chercheurs, des universitaires, des responsables d'administration, des intervenants sur le terrain ainsi que des formateurs qui souhaitent réfléchir ensemble, au-delà des frontières, sur leurs actions et sur la manière d'améliorer leurs pratiques et d'être plus efficaces auprès des publics touchés par la violence et les traumatismes. Dans la foulée des rapports mondiaux sur la santé et la sécurité des enfants qui insistent tous sur l'urgence d'agir, le 8^e séminaire du Réseau, organisé sur trois jours, a permis aux participants d'échanger, d'analyser et de mettre à jour leurs connaissances sur les pratiques de prévention reconnues efficaces et prometteuses pour réduire ou prévenir l'incidence des traumatismes (accidents), tant intentionnels que non intentionnels.

- Formation canadienne en prévention des traumatismes

Unique et reconnue à travers le pays, cette formation de deux jours visait le développement des connaissances et l'acquisition de compétences, tant sur le plan théorique de la définition des traumatismes que sur celui de la pratique. Les exercices et activités de groupe réalisés visaient à outiller le participant quant à la mise sur pied d'un projet en prévention des traumatismes et, par conséquent, de la violence.





DOSSIER

PRODUITS, SERVICES ET MOYENS AMAIGRISSANTS

PRODUITS, SERVICES ET MOYENS AMAIGRISSANTS

ÉTAT DE LA SITUATION

Puisque la situation des PSMA évolue à une vitesse vertigineuse, particulièrement en ce qui concerne les produits disponibles en ligne, dresser un état de la situation actuelle était une étape incontournable avant l'élaboration d'un plan d'action. Ainsi, 213 PSMA ont été recensés. Cet état de la situation trace un portrait inquiétant : aucun des PSMA recensés ne respecte les huit critères de saine gestion du poids³, plusieurs font la promotion d'une perte de poids rapide et sans effort, et plus de 90 % des produits de santé naturels pour la perte de poids recensés n'ont pas été approuvés par Santé Canada. Les conclusions de ce premier état de la situation justifient entièrement la relance du dossier PSMA par l'ASPQ.



« Plus de 90 % des produits de santé naturels pour la perte de poids recensés n'ont pas été approuvés par Santé Canada »

RECONDUCTION DU SONDAGE AUPRÈS DES UTILISATRICES DE PSMA

De novembre 2008 à janvier 2009, le Bureau d'interviewers professionnels inc. (BIP) s'est vu confier par l'ASPQ le mandat de reconduire le sondage de 2003 auprès des utilisatrices de PSMA. Grâce aux résultats de ce sondage, nous avons une idée plus précise du profil des consommatrices de PSMA et des façons de les aborder. Par exemple, nous avons pu constater qu'Internet est un nouveau venu dans le monde des PSMA, non seulement pour ce qui est de la vente des produits, mais également pour les consommatrices. En effet, elles sont plus nombreuses aujourd'hui à consulter Internet pour avoir de l'information sur la perte de poids et plusieurs d'entre elles achètent des produits amaigrissants en ligne. De plus, ce sondage a confirmé que les consommatrices de PSMA sont nombreuses à avoir un poids santé.

EXTRÊME MAIGREUR ET DIVERSITÉ CORPORELLE

Le 11 mai dernier, l'ASPQ a participé à une consultation menée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) au sujet de l'élaboration d'une charte d'engagement volontaire destinée à l'industrie de la mode, de la publicité et des médias afin de contrer l'extrême maigreur et l'anorexie et de promouvoir une saine image corporelle. Lors de cette consultation étaient présents différents acteurs œuvrant dans le milieu de la santé et intéressés par la problématique du poids dont : ÉquiLibre, le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, Aneb-Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Institut national de santé publique. L'ASPQ suit de près l'évolution de ce processus novateur.

³Ces critères ont été élaborés en 2003 par un comité d'experts et se retrouvent dans le document publié par l'ASPQ : Maigrir, pour le meilleur et non le pire.



MISE SUR PIED DU COMITÉ SUR LA PROBLÉMATIQUE DU POIDS

En corollaire à ses différentes réalisations et activités dans ce dossier, l'ASPQ a mis sur pied un comité sur les saines habitudes de vie afin de réunir à ses côtés les différents acteurs engagés dans la problématique du poids. Il comprend des représentants de Santé Canada, de l'Agence de la santé publique du Canada, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, de l'Institut national de santé publique, de l'Office de la protection du consommateur, d'Équilibrium, du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, du Conseil québécois sur le poids et la santé et d'Option Consommateur. Une première rencontre a eu lieu le 3 juin dernier et une prochaine est prévue en octobre.



BOISSON ÉNERGISANTE: APPROPRIATION DU DOSSIER

Étant donné la popularité grandissante que connaissent les boissons énergisantes et le marketing féroce mis en branle sur cette question, ainsi que les dangers pour la santé de leur consommation dans certaines conditions et pour certaines personnes, l'ASPQ a choisi de documenter ce dossier afin de fournir une information juste à différents dirigeants d'entreprise de distribution ayant une forte influence. Un communiqué de presse a été publié le 19 juin dernier en appelant à la responsabilité des entreprises quant aux éléments de marketing relatifs aux boissons énergisantes. L'ASPQ a observé qu'à l'aube de la saison estivale de nombreuses promotions permettent aux consommateurs de se procurer deux boissons énergisantes pour le prix d'une. Pour l'ASPQ, ce type de commercialisation encourage l'achat de ces boissons et leur consommation régulière. De plus, elles sont vendues à côté des eaux aromatisées, des boissons sportives et des colas, ce qui fait qu'on les croit inoffensives. Toutefois, la plupart des boissons énergisantes sont des produits de santé naturels, elles ont donc des doses maximales à respecter et des mises en garde devraient apparaître sur leur étiquette. Pour l'ASPQ, il est impératif de renseigner la population à ce sujet et de les informer des risques de leur consommation, particulièrement pour les enfants.

« L'ASPQ a mis sur pied un comité sur les saines habitudes de vie afin de réunir à ses côtés, les différents acteurs engagés dans la problématique du poids. »

UNE PLACE DANS L'ESPACE PUBLIC

Finalement, l'ASPQ commence à occuper l'espace médiatique dans le cadre de ses activités reliées aux PSMA. En effet, après la publication, le 17 juillet dernier, de son communiqué de presse au sujet des dangers de l'achat en ligne de produits amaigrissants, Émilie Dansereau, chargée de projet à l'ASPQ, a accordé deux entrevues à des journalistes de grands quotidiens (La Presse et le Journal de Québec). De plus, elle a été invitée à participer à l'émission Une pilule, une petite granule de Télé-Québec. L'émission a été diffusée cet automne.



ZONAGE ET MALBOUFFE

EST-IL POSSIBLE DE LIMITER L'OFFRE DE MALBOUFFE AUTOUR DES ÉCOLES GRÂCE À L'UTILISATION DU ZONAGE MUNICIPAL ?

C'est à cette question que tentera de répondre le projet pilote mené en partenariat avec la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) et le Réseau québécois de Villes et Villages en santé.

Ce projet, financé par la Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie (Société de gestion), sera mené jusqu'en mars 2011 dans trois municipalités québécoises sélectionnées. Tout au long du projet, l'expérience sera évaluée et documentée. À terme, un document d'information destiné au milieu municipal sera produit afin de guider les municipalités qui seraient intéressées à adopter un tel règlement.

Le 11 mars dernier, un appel de propositions a été lancé dans le but d'inviter les municipalités à déposer leur candidature pour étudier la possibilité d'utiliser le zonage pour interdire l'implantation de nouveaux restaurants offrant de la malbouffe autour des écoles.

Ce processus, qui a suscité un vif intérêt de la part des médias et des municipalités, nous a permis de choisir les villes de Gatineau, Baie-Saint-Paul et Lavaltrie. Cette sélection est très intéressante puisque ces villes dynamiques représentent chacune des défis particuliers, mais ont toutes un point en commun : leur volonté de contribuer au mieux-être des familles de leur région.



La médiatisation de l'appel de propositions ainsi que l'annonce des villes choisies ont connu une importante couverture médiatique dans la presse écrite, à la télévision, à la radio et sur Internet (total de 197 mentions). Le sujet est donc visiblement d'actualité et il suscite de plus en plus l'intérêt de la population et des élus. Ces activités de communication ont permis de faire évoluer les croyances populaires concernant l'impact de l'offre alimentaire autour et dans les écoles. Elles ont contribué à mettre en lumière l'abondance de malbouffe autour des écoles, ce qui constitue un pas de plus vers la dénormalisation de celle-ci. De plus, le discours public entourant le projet a également contribué à une prise de conscience de la part du milieu municipal quant à son impact sur la santé de sa population.



DÉBUT DU PROJET PILOTE DANS LES TROIS MUNICIPALITÉS CHOISIES

Pour conseiller les villes dans la réalisation de ce projet pilote, l'ASPQ s'est associée aux plus grands spécialistes des questions juridiques et urbanistiques en ce domaine, soit Me Marc-André LeChasseur, avocat spécialisé en droit municipal de la firme Fasken Martineau, et Monsieur Gérard Beaudet, directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal.

Au cours de l'été, l'équipe de travail de l'ASPQ et de la Coalition Poids a travaillé de concert avec ses experts et les intervenants locaux des municipalités, afin d'étudier les caractéristiques et le contexte de chacune des villes choisies ainsi que les perspectives et obstacles qu'elles présentent.

Me LeChasseur a préparé un exposé des différentes options offertes aux municipalités en ce qui a trait à l'analyse des outils juridiques disponibles afin d'encadrer le développement de certaines activités de restauration à proximité de lieux publics.

Quant à M. Beaudet et son assistante, leurs recherches portent notamment sur les expériences de zonage et autres avenues de limitation de l'offre alimentaire assimilée à la malbouffe près des écoles. M. Beaudet a élaboré une typologie intéressante des établissements de restauration en regard de l'offre alimentaire et de ses modalités (ex.: salle à dîner, dépanneur, comptoir de restauration rapide, service à l'auto). Enfin, ses recherches ont fourni un survol de l'offre alimentaire autour de quelques écoles et polyvalentes de la région métropolitaine de Montréal, Gatineau, Lavaltrie et Baie-Saint-Paul, permettant d'identifier les différents cas de figure.

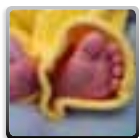
Un comité de gestion ainsi qu'un comité scientifique ont également été mis en place pour conseiller l'équipe de gestion du projet dans la réalisation de ce dernier. Nous sommes heureux de pouvoir nous appuyer sur leur expertise et leur support.

Au Québec, la présence de malbouffe à proximité des établissements d'enseignement est une réalité fort répandue aujourd'hui. Il est inquiétant de constater à quel point cela nuit aux efforts déployés par le milieu scolaire pour mettre en œuvre la politique alimentaire dans les écoles.

Les restaurants offrant de la malbouffe sont très prisés des jeunes sur l'heure du dîner en raison de leur accessibilité et de leur coût perçu comme étant abordable. Leur présence autour des écoles illustre parfaitement ce qu'est un environnement obésogène et a des conséquences sur les problèmes reliés au poids chez les jeunes.

Depuis l'implantation de la politique alimentaire dans les écoles, on assiste trop souvent à une désertion des cafétérias au profit des fast-foods avoisinants. Ce projet pilote vise donc à soutenir les écoles dans leurs efforts de promotion des saines habitudes de vie. De plus, ce projet nous permet également d'exercer une pression positive sur les cafétérias scolaires afin qu'elles proposent, pour leur part, des menus santé qui soient attrayants pour les jeunes.

Selon un sondage SOM réalisé pour le compte de la Coalition Poids en 2007, près des trois quarts des adultes du Québec (73 %) sont d'accord avec l'utilisation du zonage municipal pour interdire l'implantation de nouveaux restaurants de type « fast-food » à proximité des écoles. Le même sondage a été repris après le lancement du projet pilote, et c'est aujourd'hui 76 % des adultes québécois qui ont donné leur appui à cet outil. On peut donc constater que ce projet a contribué à faire évoluer les croyances en faveur de cette mesure environnementale.



PÉRINATALITÉ

UN TOUT NOUVEAU DÉPLIANT SUR LA CÉSARIENNE

La césarienne est une intervention chirurgicale en augmentation constante et elle touche désormais près du quart des naissances au Québec. C'est pourquoi l'ASPQ a choisi d'offrir aux futures mères une information supplémentaire, juste et documentée sur le sujet, d'autant plus qu'il a été démontré que les femmes adéquatement renseignées sont mieux préparées et ultimement plus satisfaites de leur expérience. Le dépliant a été rédigé par Hélène Vadeboncoeur, Ph. D., chercheure en périnatalité et membre du Comité national, et auteure du livre *Une autre césarienne ou un accouchement naturel?*



LE BULLETIN D'INFORMATION EN PÉRINATALITÉ LE PÉRISCOOP

Novembre – Bulletin spécial sur les candidats au prix Aurore-Bégin 2008

L'occasion était belle de produire un numéro spécial présentant les belles initiatives soumises au prix Aurore-Bégin 2008. Ce numéro a été distribué à tous les participants à cette journée, en plus d'être accessible aux lecteurs du Pêriscoop. Il a également été distribué en grand nombre aux visiteurs du Salon Maternité Paternité Enfants de Montréal.





Avril – Numéro spécial sur la nouvelle Politique de périnatalité du Gouvernement du Québec

Dès la parution de la nouvelle Politique de périnatalité du Québec, en juin 2008, nous avons planifié un numéro consacré à ce sujet, paru en avril. On y retrouvait l'analyse de l'ASPQ, le point de vue du Regroupement pour la valorisation de la paternité ainsi que le panel « Politique de périnatalité et organisation des services : différentes perspectives » auquel participaient le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec, le Réseau des Centres de ressources périnatales, le Collège des médecins, ainsi que l'Ordre des sages-femmes du Québec.

LE COMITÉ NATIONAL D'ORIENTATION ET DE MOBILISATION EN PÉRINATALITÉ

Le Comité national d'orientation et de mobilisation en périnatalité de l'ASPQ est un lieu de rencontres et d'échanges où se rassemblent les actrices des principaux milieux concernés par la périnatalité au Québec (sages-femmes, médecins, infirmières, chercheurs, administrateurs publics, réseau communautaire, consultantes en lactation, etc.), autour d'une vision commune de la période périnatale. Les membres agissent comme catalyseurs pour porter cette vision dans leur milieu respectif. En contrepartie, l'ASPQ les appuie et les nourrit, du mieux qu'elle peut, dans leur travail et leurs convictions.

La rencontre d'octobre a permis de faire le point, avec nos membres, concernant les nombreuses activités en cours. Nous avons mené une réflexion d'orientation sur le thème Comment parler d'allaitement et, plus largement, de périnatalité, sans tomber dans les dogmes ni créer davantage de confusion ou de malaise chez les parents. Le sujet sera abordé durant Enfanter le monde – Congrès sur les pratiques optimales en périnatalité, en juin 2010.

Rencontre du sous-comité de restructuration, avril 2009

Le dossier périnatalité à l'ASPQ existe depuis plus de trente ans. Au cours de ces trois décennies, nous avons accordé une valeur prépondérante à l'autonomie des femmes et des parents et à l'interdépendance entre les parents et les professionnels de la santé, ainsi qu'aux pratiques novatrices,



à l'attachement parent-enfant, à une utilisation plus judicieuse des technologies médicales, au respect physique et psychologique des personnes et à la multidimensionnalité de l'expérience des parents – et ce, tant en prénatal que durant la grossesse et en postnatal. Nous avons également soutenu la conviction suivante : la grossesse, l'accouchement et l'allaitement sont des processus physiologiques normaux. Le respect de ces processus ainsi que le soutien des personnes concernées ont un impact à court et à long terme sur le développement physique, émotionnel, affectif et spirituel des personnes, tout comme sur la santé globale des familles, tout en favorisant un meilleur avenir pour la génération naissante.



Ces valeurs et convictions ont guidé nos actions et nos prises de positions. Plusieurs gains sociaux ont marqué ce parcours, comme la légalisation de la pratique des sages-femmes ou l'implantation des lignes directrices en allaitement. La parution de la nouvelle politique de périnatalité, et tout particulièrement les valeurs et les convictions qui la guident, nous indique que la cause que nous portons est toujours d'actualité. Pourtant, si on regarde les statistiques récentes en ce qui concerne les interventions obstétricales⁴, il faut se rendre à l'évidence : ce n'est pas une culture de confiance en la « capacité naturelle de porter, mettre au monde et nourrir nos enfants⁵ » qui a émergé durant cette période, mais une culture où la peur prend une place toujours plus importante, avec comme résultat que « nous assistons à une perte de confiance de toute une génération de femmes en leur capacité d'accoucher simplement⁶ ».

« La parution de la nouvelle politique de périnatalité, et tout particulièrement les valeurs et les convictions qui la guident, nous indiquent que la cause que nous portons est toujours d'actualité. »

Quand on jette un coup d'œil à nos archives, on ne peut que constater qu'il y a trente ans, nous utilisions très souvent le même vocabulaire pour dénoncer des situations que nous déplorons encore aujourd'hui⁷. Ainsi, à quelques mois d'Enfanter le monde⁸, un événement majeur pour l'ASPQ en périnatalité, et trente ans après les colloques « Accoucher ou se faire accoucher », un bilan s'impose. Nos stratégies ont-elles fonctionné ? Est-ce réaliste de chercher à inverser le courant et de faire émerger une culture de la confiance ?

C'est pour tenter de répondre à ces questions que nous avons entrepris une démarche d'orientation avec un sous-comité du Comité national et avec François Lagarde, consultant en marketing social. Le comité s'est réuni en avril 2009. Les résultats de cette démarche serviront d'assise pour amorcer le quatrième cycle du dossier périnatalité.

Rencontre du comité, mai 2009

Cette rencontre a été principalement consacrée à dresser le bilan des dix dernières années du Comité national ainsi que du dossier lui-même. Il apparaît que ce dossier fonctionne historiquement par cycles de dix ans, marqués chacun par de grands événements faisant le pont entre eux :

1. Le premier cycle, des colloques « Accoucher ou se faire accoucher » à la conférence « Au carrefour de la nouvelle périnatalité », en 1980 et 1990.

2. Le deuxième cycle, celui des Journées annuelles de périnatalité (JAP), culminant avec la journée « En l'an 2000, branchés sur les nouvelles familles québécoises ».

3. Le cycle actuel, qui a vu la mise sur pied du Comité national dans sa forme actuelle et qui se terminera par la rencontre internationale « Enfanter le monde ». Il a aussi été marqué par les conférences « Obstétrique et santé publique – Élargir les perspectives sur les réalités de la naissance » et « Devenir parent en 2008 : des besoins à connaître et à reconnaître », laquelle s'est déroulée en novembre 2008.

⁴ Rapport sur la santé périnatale au Canada 2008, Agence de santé publique du Canada.

⁵ Extrait de l'objectif du Congrès sur les pratiques optimales en périnatalité – Enfanter le monde, ASPQ, 2010.

⁶ Dre Vania Jimenez, Conférence Obstétrique et santé publique – Élargir les perspectives sur les réalités de la naissance, ASPQ, 2004.

⁷ Voir le dossier d'information Colloque sur l'humanisation des soins en périnatalité, Accoucher ou se faire accoucher, ASPQ, 1980.

⁸ Voir à la page 21 pour plus de détails concernant ce projet.



APPUI À LA PRATIQUE DES SAGES-FEMMES – 2009, ANNÉE DE CÉLÉBRATIONS

L'année 2009 est importante pour les sages-femmes; non seulement elle marque les quinze ans des maisons de naissances, mais elle marque aussi les dix ans du baccalauréat en pratique sage-femme de l'Université du Québec à Trois-Rivières ainsi que de l'Ordre des sages-femmes du Québec (OSFQ). L'expertise de l'Association en ce qui a trait au développement de leur pratique est bien reconnue, et l'intérêt que nous portons au dossier se poursuit depuis plus loin qu'«Accoucher ou se faire accoucher». C'est pourquoi l'ASPQ a été invitée à collaborer à l'organisation d'un grand spectacle anniversaire de l'OSFQ qui aura lieu le 24 septembre. Également, Catherine Chouinard a participé à titre de panéliste à une table-ronde tenue dans le cadre de leur année de réflexion, le 20 mai dernier, et dont le thème était «L'influence des sages-femmes dans le système de santé».

COALITION FOR IMPROVING MATERNITY SERVICES (CIMS) – UNE INITIATIVE PROMETTEUSE

Cette année, en plus d'assister au Forum annuel de la CIMS à titre de participante, l'Association y a présenté une conférence, «Evidence from the Field: Birthing Centres of Québec», en collaboration avec Céline Lemay, présidente du Regroupement Les Sages-femmes du Québec et membre de notre conseil d'administration. Nous y avons aussi tenu plusieurs réunions avec l'organisation de l'Initiative internationale pour la naissance MèreEnfant (International MotherBaby Childbirth Initiative (IMBCI)).

En 2007, la chef de programme en périnatalité de l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, madame Christiane Charest, s'était d'ailleurs jointe au Comité national dans le but d'en apprendre plus sur cette initiative prometteuse, appelée alors Initiative Amis des mères. Son département d'obstétrique se montre maintenant très intéressé à devenir le premier site canadien de l'IMBCI, et c'est pourquoi une rencontre s'est tenue en juin pour jeter les bases de ce projet.





Depuis six ans, nous tenons un kiosque au Salon Maternité Paternité Enfants de Montréal. Cette année, en avril 2009, en plus d'avoir distribué le Périscopio et le dépliant Droits des femmes, nous avons offert aux visiteuses plus de 1500 petits rubans verts sur lesquels on pouvait lire : Je suis compétente... la vie grandit ! Notre but était de remercier les mères pour le travail qu'elles accomplissent en portant, en mettant au monde et en nourrissant un enfant. La période périnatale en étant souvent une de doutes, nous souhaitons également, par ce petit geste, leur fournir un aide-mémoire : si l'humanité grandit si bien depuis des millénaires, c'est aussi parce que les femmes sont compétentes. Notre présence au Salon est toujours aussi enrichissante puisqu'il s'agit pour nous d'une occasion de rencontrer directement les parents et d'échanger avec eux sur leurs expériences.

« Je suis compétente... la vie grandit ! »



LE DÉFI ALLAITEMENT 2008 – LA VILLE DE MONTRÉAL PREMIÈRE AU MONDE !

Le Défi Allaitement 2008 avait lieu le 15 octobre. Il s'agit d'une activité familiale dont l'un des objectifs est de promouvoir l'allaitement maternel en réunissant le plus grand nombre de mères avec leur bébé mis au sein au même moment. À l'origine de cet événement international se trouve la World Alliance for Breastfeeding Action (WABA). C'est la Ville de Montréal qui est arrivée en première place du palmarès des villes participantes, et ce, à travers le monde ! En plus d'être membre du comité organisateur du Défi Allaitement, Catherine Chouinard, chargée de dossier à l'ASPQ, y a tenu un kiosque d'information où elle a distribué ses publications et informé les mères et intervenantes intéressées par notre mission et nos activités en périnatalité.

« Le Défi Allaitement 2008 avait lieu le 15 octobre et c'est la Ville de Montréal qui est arrivée en première place du palmarès des villes participantes, et ce, à travers le monde ! »

CONTROVERSE SUR LE SOMMEIL PARTAGÉ – POUR LA COHÉRENCE DES MESSAGES

Le 6 juin 2008, le Bureau du coroner présentait les conclusions de deux rapports à la suite des investigations tenues pour éclaircir les causes et les circonstances des décès de deux bébés, survenus le 12 janvier et le 24 août 2007. Selon le communiqué de presse émis à cette occasion, « les nourrissons, des enfants en santé, sont décédés à la suite d'une asphyxie positionnelle de type « co-sleeping » ». Cette affaire a fait grand bruit dans le milieu de la périnatalité. Notamment, selon différentes intervenantes consultées, cela a semé la confusion dans les messages transmis aux parents. Certaines ont même reçu la consigne de ne plus aborder cette question durant les rencontres prénatales, laissant les parents sans réponse. Préoccupée par cette situation, l'Association a d'abord pris l'initiative d'effectuer une recherche bibliographique sur le sujet afin de se faire une idée plus exacte des bénéfices documentés de cette pratique. Dans une rencontre exploratoire, nous avons ensuite regroupé des intervenants du milieu



de la santé et du milieu communautaire particulièrement au fait de cette problématique. L'objectif de cette rencontre était de chercher des pistes d'actions pouvant mener à l'élaboration d'un message cohérent et commun en matière de sommeil partagé, et ce, pour l'ensemble des personnes concernées. Cette rencontre s'est tenue le 22 octobre 2008 à la Direction de la santé publique de la Capitale nationale. Le sujet sera abordé durant « Enfanter le monde – Congrès national sur les pratiques optimales en périnatalité ».

ENGAGEMENT PATERNEL : RENCONTRE DU 25 SEPTEMBRE 2008

Après avoir amorcé une démarche de mobilisation des acteurs investis en matière d'engagement paternel en juin 2008, l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) a poursuivi sa démarche l'automne dernier. Pour une deuxième fois, l'Association a réuni des acteurs œuvrant dans différents domaines liés à la paternité en vue de créer une dynamique d'échanges entre les intervenants des milieux communautaires, institutionnels, académiques et associatifs. Au-delà de ce lieu de rencontre, le comité vise à rassembler des partenaires provenant des différentes régions du Québec afin de poursuivre une mobilisation nationale sur les enjeux liés à la paternité. Si l'importance de la valorisation de l'engagement paternel fait l'objet d'un consensus, il semble désormais

nécessaire de dégager un lieu de réflexion en mesure de faire émerger différentes actions concrètes soutenant cette vision pour le mieux-être de l'ensemble de la société québécoise.

PRIX PATERNITÉ⁹

Dans la foulée, et toujours dans une optique de valorisation de l'engagement paternel, l'Association a créé un nouveau prix d'excellence : le prix Paternité. Le prix Paternité est un prix de reconnaissance pour promouvoir des initiatives porteuses en lien avec l'engagement des pères dans la famille dans une optique de santé et de bien-être. Doté d'une bourse de 5000 \$ et d'une œuvre d'art honorifique, le prix sera remis tous les deux ans par l'ASPQ. Le prix Paternité honore un projet qui fait la promotion de l'une des valeurs suivantes : l'importance mutuelle de la relation père-enfant, l'autonomie des pères et leur habileté parentale, la complémentarité du rôle de père et de mère au sein de la famille, l'égalité entre les femmes et les hommes, les réalités multiples des pères et la multiplicité des manières de l'être.

⁹Pour de plus amples détails concernant le prix Paternité, veuillez consulter la page 18 du présent document.



DOSSIER

COALITION QUÉBÉCOISE SUR LA PROBLÉMATIQUE DU POIDS

MOT DE LA DIRECTRICE

Comme annoncé dans le rapport annuel de l'an dernier, l'ASPQ a accueilli la Coalition québécoise sur la problématique du poids au début de l'automne 2008. C'est donc avec plaisir que je me suis engagée dans ce projet à titre de directrice de la Coalition. Mon premier objectif était bien sûr de mettre sur pied une équipe forte, passionnée et dynamique pour reprendre l'ensemble des activités et poursuivre les actions de l'ancienne coalition. Étant aujourd'hui entourée d'une belle équipe de jeunes professionnelles de la communication, du droit et de la santé, je peux dire que la Coalition est tout à fait prête à relever de nouveaux défis stimulants.

« Nous pouvons déjà être fières du travail que nous avons réalisé en si peu de temps, et ce, grâce au dévouement de toute l'équipe. »

ENSEMBLE POUR FAIRE ÉVOLUER NOS ENVIRONNEMENTS

La force d'une Coalition se mesurant par les partenaires qu'elle représente, nous sommes heureuses de compter sur l'appui actuel de plus de 85 partenaires officiels issus des domaines municipal, politique, social, scolaire, environnemental, de la santé et des transports publics. Nous les tenons régulièrement informés de l'évolution de nos activités et une tournée des régions est prévue cet automne pour rencontrer chacun d'eux. Nous nous assurons également de nous adjoindre la collaboration de nouveaux partenaires afin d'œuvrer ensemble à mettre en place des environnements qui facilitent les choix santé et la prévention des problèmes reliés au poids.

Créée en 2006 et parrainée par l'ASPQ depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit dans le cadre de trois secteurs stratégiques (agroalimentaire, socioculturel et environnement bâti) pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé qui contribuent à prévenir les problèmes reliés au poids.



UNE ANNÉE BIEN CHARGÉE

Nous pouvons déjà être fières du travail que nous avons réalisé en si peu de temps, et ce, grâce au dévouement de toute l'équipe. En plus de nous approprier tout le contenu relatif à la problématique du poids et d'effectuer une veille constante sur ces sujets, nous avons été très actives, en début d'année, concernant le dossier de la publicité destinée aux enfants. Avec les projets pilotes financés par la Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, nous avons aussi relancé efficacement le débat sur l'offre de malbouffe autour des écoles et sur l'impact de l'aménagement des quartiers sur la santé. Au début de l'été, nous nous sommes également attardées à valoriser l'importance de la saine alimentation dans les hôpitaux à la suite du dévoilement du cadre de référence du ministère de la Santé et des Services sociaux. Finalement, plusieurs dossiers reliés à la problématique du poids nous préoccupent et nous mettons tout en œuvre pour être prêtes à intervenir et à orienter le discours par rapport à ceux-ci. Nous n'avons qu'à penser aux boissons sucrées, à l'enrichissement de la malbouffe, aux allégations santé, etc.

DE BELLES PERSPECTIVES DANS L'AVENIR

Nos activités visent essentiellement à contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 – Investir pour l'avenir (PAG). C'est pourquoi nous suivons de près l'implantation des différentes actions qui y sont prévues, telle la politique alimentaire dans les écoles, dont le deuxième anniversaire aura lieu cet automne.

Pour la prochaine année, nous poursuivrons nos activités dans les dossiers nommés précédemment, comme la surveillance en matière de publicité faite aux enfants, par exemple, tout en ciblant certaines actions précises que nous mettrons de l'avant. Nous avons entrepris une démarche de définition de nos orientations stratégiques et d'identification de nos priorités qui nous permettra de mieux préciser les actions autour desquelles nous concentrerons nos efforts. La plateforme endossée par l'ensemble des partenaires officiels de la Coalition (disponible sur le www.cqpp.qc.ca) propose de nombreuses mesures environnementales à mettre en place pour prévenir les problèmes reliés au poids. Pour savoir lesquelles devraient être priorisées, nous avons donc commencé par sonder nos partenaires et voici celles qu'ils ont identifiées :

- la disparition de la malbouffe des hôpitaux
- la disparition de la malbouffe aux abords des écoles
- un environnement sécuritaire autour des écoles pour le déplacement des enfants à pied et à vélo

Au cours de l'automne, nous continuerons cette planification qui orientera nos actions à venir.

Finalement, nous tenons à remercier tous nos partenaires et collaborateurs pour leur engagement. Merci également à tous les organismes et municipalités qui contribuent au succès de nos activités.

Je suis maintenant heureuse de vous inviter à lire les pages suivantes au cours desquelles nous vous présentons le travail accompli par notre équipe dynamique et engagée.

Bonne lecture !

Suzie Pellerin



COMMUNICATIONS



MÉDIATISATION DES ENJEUX RELIÉS À LA PROBLÉMATIQUE DU POIDS

Durant l'année 2008, les efforts ont d'abord été concentrés à effectuer harmonieusement le transfert des actifs de la Coalition Poids, à mettre en place une équipe solide pour poursuivre les activités de la Coalition ainsi qu'à s'approprier le contenu relié aux différents enjeux de la problématique du poids. Ce n'est qu'une fois ces étapes primordiales complétées, c'est-à-dire au début de l'année 2009, que nous avons été en mesure de nous positionner publiquement sur les sujets qui nous concernent.

Par la médiatisation des enjeux qui la préoccupent, la Coalition souhaite faire évoluer les croyances de la population quant à l'impact de nos environnements sur les choix que nous faisons. Aussi, nous souhaitons rendre visibles les pistes de

« Par la médiatisation des enjeux qui la concernent, la Coalition souhaite faire évoluer les croyances de la population en regard de l'impact de nos environnements sur les choix que nous faisons. »

solutions et les initiatives encourageantes afin de sensibiliser la population et les décideurs à l'importance que l'on doit y accorder. Finalement, tout cela a pour but de créer des consensus autour des enjeux au cœur de la problématique du poids et de l'importance d'agir au niveau environnemental. Au total, en huit mois d'activités médiatiques, la Coalition peut se réjouir d'avoir obtenu plus de 530 mentions dans la presse écrite, à la radio, à la télévision et sur le Web.



Nos activités publiques nous ont notamment permis de faire des gains considérables concernant la publicité destinée aux enfants. Les procès intentés par l'Office de la protection du consommateur contre les compagnies dénoncées par la Coalition Poids ont tous eu lieu dans la première moitié de l'année. Nous avons donc profité de chacun des plaidoyers de culpabilité enregistrés pour mettre en lumière différents aspects de la question. Plus de 275 mentions ont été accordées à ce dossier, ce qui a contribué, d'une part à faire connaître les dispositions de la Loi sur la protection du consommateur qui interdisent la publicité destinée aux enfants et, d'autre part, à envoyer un message clair à l'industrie pour qu'elle cesse cette pratique.

Les projets pilotes sur l'offre de malbouffe autour des écoles (197 mentions) ainsi que Quartiers verts, actifs et en santé (33 mentions) ont également connu une couverture médiatique importante qui a permis de faire connaître les enjeux de l'offre alimentaire autour et dans les écoles ainsi que l'impact de l'aménagement des quartiers sur l'adoption de saines habitudes de vie. Ces deux sujets ont notamment permis d'attirer l'attention sur la contribution fondamentale des municipalités dans le développement de communautés en santé.

Finalement, la Coalition a également été sollicitée pour collaborer à la préparation des divers reportages concernant les gras trans, la sédentarité des jeunes, l'affichage des valeurs caloriques et la perte de poids.

NOUVEAU LOGO

La Coalition s'est dotée d'une nouvelle image simple, soignée, épurée et professionnelle pour harmoniser chacune de ses communications. Plusieurs significations sont associées au symbole du nouveau logo (assemblage de cercles ouverts). Premièrement, il figure la force du nombre, la société dans son ensemble. Le plus petit cercle du logo peut également représenter l'enfant et les autres cercles qui l'entourent symbolisent alors l'environnement favorable que nous voulons créer autour de lui.

Cet amalgame de cercles ouverts permet aussi de rappeler l'esprit de concertation dans lequel la Coalition s'inscrit. Il illustre les partenaires de toutes les sphères d'activité qui s'orientent vers un même objectif, celui de favoriser les environnements qui facilitent l'adoption de saines habitudes de vie.



REFONTE DU SITE INTERNET DE LA COALITION : UNE VITRINE POUR LA PROBLÉMATIQUE DU POIDS ET LES MESURES ENVIRONNEMENTALES

Puisque la Coalition se doit de réagir rapidement aux enjeux reliés à la problématique du poids, elle doit avoir à sa disposition un système de communication Web dynamique, interactif et efficace afin d'alimenter ses différents publics cibles. Ainsi, dans le cadre de la refonte du site Internet de l'ASPQ, le site Internet de la Coalition sera également revu pour devenir un microsite de ce dernier. Ce nouveau site sera un outil idéal pour rester en contact avec notre réseau et nos partenaires ainsi que pour diffuser les actions de la Coalition Poids. Il sera une vitrine pour nos revendications et mettra de l'avant l'importance de prioriser les solutions environnementales à la problématique du poids.



PUBLICITÉ DESTINÉE AUX ENFANTS

En 2007, la Coalition Poids déposait, conjointement avec l'Union des consommateurs, cinq plaintes à l'Office de la protection du consommateur (OPC) en regard de l'interdiction de faire de la publicité destinée aux enfants. Saputo, General Mills, Burger King, McDonald's et le publicitaire P2P Promotion Publicité étaient visés par ces plaintes, qui ont toutes entraîné des poursuites de l'OPC. Tous les procès ont eu lieu dans la première moitié de l'année 2009 et toutes les compagnies poursuivies ont enregistré des plaidoyers de culpabilité au moment de leur procès.

Les amendes infligées aux compagnies représentent des montants minimes si l'on considère les ressources financières de celles-ci. En revanche, la médiatisation des actions illégales de ces entreprises ont un impact sur leur réputation ainsi qu'un effet dissuasif sur l'ensemble des industries publicitaire et alimentaire. La Coalition a donc déployé beaucoup d'efforts pour faire connaître ces plaidoyers de culpabilité ainsi que l'interdiction de ce type de publicité.

RAPPEL DE L'INTERDICTION

Au Québec, la publicité commerciale qui vise les enfants de moins de 13 ans est illégale. Cette interdiction, énoncée à l'article 248 de la Loi sur la protection du consommateur et en vigueur depuis 1980, est distinctive et aussi très enviable! Seules la Norvège et la Suède ont une loi qui comporte des interdictions similaires. Depuis 2006, la Coalition québécoise sur la problématique du poids met tout en œuvre pour dénoncer des publicités illégales d'aliments peu nutritifs visant les enfants. Les plaidoyers de culpabilité enregistrés ces derniers mois lancent un message clair à l'industrie: au Québec, il est interdit de faire de la publicité commerciale visant les enfants, et ceux qui enfreignent cette loi risquent des poursuites.

CINQ BELLES VICTOIRES POUR LA SANTÉ DES ENFANTS

CAS

MUFFINS IGOR DE SAPUTO

DATE : 26 JANVIER 2009



Publicité illégale destinée aux enfants : Distribution de sacs promotionnels comprenant des articles promotionnels (CD, affiches, autocollants, gâteaux Igor et coupons de réduction) pour faire la promotion des muffins Igor dans plus de 230 centres de la petite enfance du Québec au début de 2007.

Impact : Première reconnaissance de culpabilité depuis la création, en 1978, des dispositions de la Loi sur la protection du consommateur qui interdisent de faire de la publicité destinée aux enfants de moins de 13 ans et confirmation que la portée de la loi s'étend aux articles promotionnels associés à une marque.



CAS

SITE INTERNET DES CÉRÉALES SUCRÉES LUCKY CHARMS DE GENERAL MILLS

DATE : 25 FÉVRIER 2009



Publicité illégale destinée aux enfants : Invitation sur les boîtes des céréales sucrées Lucky Charms à visiter le site Internet du même produit, sur lequel on retrouvait des publicités, des jeux et des dessins animés destinés aux enfants.

Impact : Premier plaidoyer de culpabilité reconnaissant que l'interdiction de faire de la publicité aux enfants vise le Web, et effet dissuasif sur l'industrie donnant lieu à des changements de pratiques sur certains sites Web, d'après une recension effectuée par la Coalition avant et après le procès.

CAS

P2P PROMOTION PUBLICITÉ

DATE : 29 AVRIL 2009

Publicité illégale destinée aux enfants : Organisation de la campagne publicitaire des muffins Igor de Saputo.

Impact : Première agence de publicité à reconnaître sa culpabilité relativement à une de ses campagnes visant les enfants de moins de 13 ans. Prise de conscience des publicitaires quant à leur responsabilité face à la santé des enfants.

CAS

BURGER KING

DATE : 8 MAI 2009



Publicité illégale destinée aux enfants : Messages publicitaires accompagnant les figurines-cadeaux remises aux enfants à l'achat d'un repas.

Impact : Première chaîne de restaurants à reconnaître qu'elle a fait de la publicité en identifiant à son image des figurines-cadeaux remises aux enfants à l'achat d'un repas.



CAS

McDONALD'S

DATE : 20 JUILLET 2009



Publicité illégale destinée aux enfants : Séquences d'autopromotion lors de l'émission Ciné-Cadeau et messages publicitaires du produit « Poulet McCroquettes MD ».

Impact : La notoriété de McDonald's et le fait qu'elle ait reconnu sa culpabilité ont permis de donner une grande visibilité au dossier malgré le début des vacances. Ce cas précis a permis d'attirer l'attention sur l'importance des dispositions de la Loi sur la protection du consommateur qui interdisent la publicité destinée aux enfants. Ainsi, au cours de l'été, plusieurs reportages ont traité de cette loi.

LE CANADA DEVRAIT SE DOTER D'UNE LOI INSPIRÉE DE CELLE DU QUÉBEC

Les normes canadiennes de la publicité ont publié, le 14 juillet 2009, le premier rapport de conformité de l'Initiative canadienne pour la publicité sur les aliments et les boissons destinée aux enfants. Cette Initiative réunit dix-huit entreprises canadiennes figurant parmi les chefs de file de l'industrie des aliments et des boissons et qui ont décidé d'autoréglementer leurs pratiques en matière de publicité destinée aux enfants

de manière à promouvoir et à favoriser des choix alimentaires et un style de vie sains auprès des enfants de moins 12 ans.

Chaque entreprise qui adhère à cette initiative choisit ses propres critères nutritionnels et crée sa propre définition de ce qui est considéré comme de la publicité dirigée à un public de 12 ans et moins. La publicité aux enfants demeure donc permise, les critères établis sont peu structurés, difficilement comparables et varient énormément d'une entreprise à l'autre.

Dans le rapport publié le 14 juillet, les normes canadiennes de la publicité félicitaient les entreprises d'avoir presque entièrement respecté les normes qu'elles s'étaient elles-mêmes fixées, normes qui sont déjà très élastiques. Il est également intéressant de noter que trois des entreprises qui ont plaidé coupable aux accusations de publicité destinée aux enfants portées par l'OPC en 2009 font partie de cette Initiative d'autoréglementation, soit les Restaurants Burger King du Canada, les Restaurants McDonald's du Canada et la Corporation General Mills du Canada.

Ainsi, la Coalition a jugé essentiel de réagir publiquement afin de mettre ces résultats en perspective et de nuancer les félicitations accordées à ces entreprises. En collaboration avec Option consommateurs et Campaign for a Commercial-Free Childhood, la Coalition en a profité pour démontrer que l'autoréglementation n'est pas une mesure efficace pour limiter l'exposition des enfants aux publicités d'aliments peu nutritifs de l'industrie alimentaire. La Coalition a également invité le Canada à se doter d'une loi similaire à celle du Québec pour régir ce type de publicité.

Nous continuerons donc de développer nos partenariats à travers le Canada et de faire rayonner le leadership de la Loi sur la protection du consommateur pour soutenir la revendication d'une législation canadienne sur la publicité destinée aux enfants.



CONSULTATIONS DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Depuis 2007, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) consulte différents intervenants afin de développer une série de recommandations en matière de marketing alimentaire destiné aux enfants (marketing of food and non-alcoholic beverages to children). La World Federation of Public Health Associations (WFPHA) a été invitée à s'exprimer sur ce sujet lors d'une rencontre d'échanges avec les organismes non gouvernementaux internationaux qui a eu lieu le 1er septembre 2009. Ainsi, en prévision de cette rencontre, la Coalition a pris l'initiative d'envoyer une lettre au président de la WFPHA pour lui faire part de ses préoccupations et lui rappeler l'importance de légiférer sévèrement afin d'encadrer les pratiques de l'industrie publicitaire en matière de publicité destinée aux enfants. La Coalition restera donc à l'affût du déroulement de ces consultations et tentera de saisir toutes les occasions pour diffuser son message.

APPEL À LA VIGILANCE

Les médias continuent de captiver les jeunes qui passent de plus en plus de temps devant l'écran, au détriment du temps passé à jouer dehors. Chez les jeunes, on calcule une exposition à près de 40 000 messages publicitaires par année! Une importante partie de ces messages publicitaires font la promotion de malbouffe, de céréales sucrées, de boissons gazeuses et de friandises. Les aliments hautement transformés, créés par l'industrie agroalimentaire, sont l'objet d'une mise en marché agressive et d'une publicité omniprésente et ont une influence sur les jeunes, leurs habitudes de vie, leurs comportements... et leur poids. D'ailleurs, l'Organisation mondiale de la Santé a identifié la publicité intensive d'aliments à haute densité énergétique et des commerces de fast food comme l'un des cinq facteurs « probables et convaincants » liés à l'épidémie d'obésité¹⁰. Puisque près d'un enfant québécois sur quatre présente un excès de poids, la Coalition s'est donnée pour mandat d'exercer une surveillance constante de l'industrie alimentaire.

LA PRESSE MONTRÉAL SAMEDI 9 MAI 2009

Publicité destinée aux enfants

Burger King plaide coupable

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Burger King n'affrontera pas l'Office de la protection du consommateur en cour. La multinationale du hamburger a décidé de plaider coupable à six chefs d'accusation qui pesaient contre elle pour avoir fait de la publicité destinée aux enfants.

de moins de 13 ans est illégale. Burger King s'en tire avec une amende de 12 000\$.

Suzie Pellerin, directrice de la Coalition, espère que le cas Burger King incitera les restaurants qui adoptent de telles stratégies de marketing à revoir leurs façons de faire.

La semaine dernière, c'est l'agence de publicité P2P Promotion marketing qui a reconnu ses torts. C'est cette agence qui avait planifié la campagne des muffins-gâteaux Igor dans les garderies québécoises. Saputo, fabricant du produit, avait déjà plaidé cou-

Au Québec, la publicité qui s'adresse directement aux enfants de moins de 13 ans est illégale.

Les faits remontent à 2007. Burger King avait fait une promotion pour ses bouchées de poulet, qui étaient, pour un temps, accompagnées d'un petit sac promotionnel contenant un jouet aux couleurs d'émissions populaires auprès des petits.

La Coalition québécoise sur la problématique du poids avait alors porté plainte, au motif que, au Québec, la publicité qui s'adresse directement aux enfants

plaidé coupable. General Mills a aussi plaidé coupable pour une campagne promotionnelle qui invitait les enfants à jouer sur un site internet aux couleurs des céréales Lucky Charms.

« Le message envoyé est de plus en plus fort: au Québec, nous avons la Loi sur la protection du consommateur qui protège nos enfants, et ceux qui y dérogent seront poursuivis », s'est réjouie M^{me} Pellerin.

¹⁰WHO, Diet, Nutrition and Prevention of Chronic Diseases, WHO «Technical Report Series» 916, section 5.2.4 «Strength of evidence», Table 7, (2003) 63.



L'IMPACT DE L'AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS SUR LA SANTÉ

Le projet Quartiers verts, actifs et en santé, financé par la Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie (Société de gestion), a franchi des étapes importantes de sa réalisation au cours de l'année 2009. Ce projet pilote d'une durée de deux ans, mené en collaboration avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM), vise la planification de cinq quartiers verts, actifs et en santé à Montréal, dont deux en 2009 et trois en 2010.

« L'adoption massive de la voiture comme mode de transport et l'aménagement des villes pour accommoder ces déplacements automobiles ont entraîné des problèmes environnementaux et de santé majeurs, principalement en milieu urbain. Le passage à des modes de transport actifs contribuera à réduire ces impacts et à rehausser la qualité de vie dans les quartiers urbains. »

– **Luc Rabouin**, coordonnateur du CEUM et directeur du projet Quartiers verts, actifs et en santé

Les deux quartiers qui participeront au projet pilote pour 2009 ont été sélectionnés à la suite de l'appel de propositions lancé à tous les intervenants montréalais le 20 janvier dernier. Une conférence de presse a donc été tenue le 15 avril dernier afin d'annoncer que Mercier-Est et Parc-Extension seront les deux premiers quartiers montréalais à bénéficier de cette initiative.

Avec l'expertise et l'accompagnement de l'équipe de Quartiers verts, actifs et en santé, les résidents de Mercier-Est et de Parc-Extension participeront à la planification du réaménagement urbain de leur quartier pour favoriser la marche et le vélo. Afin d'inciter les citoyens à bouger davantage, l'initiative mise sur la création d'un milieu de vie dynamique, sécuritaire et durable.

Dans ce projet, la Coalition a pour mandat de documenter et d'analyser le lien entre l'environnement bâti et l'obésité. Il s'agit également d'une belle occasion pour nous d'approfondir le dossier de la sécurité aux abords des écoles qui a été identifié comme une priorité par nos partenaires. Nous avons déjà procédé à l'envoi de quelques lettres pour reconnaître l'engagement de certains politiciens envers l'amélioration des modes de transport actif et nous en avons profité pour faire rayonner le projet Quartiers verts, actifs et en santé. Nous nous assurerons également de garder ce sujet à l'ordre du jour lors des campagnes électorales en vue des élections municipales du 1^{er} novembre.

Finalement, la Coalition siège aux différents comités qui ont été créés pour assurer la réalisation du projet, soit le comité scientifique, le comité de direction et le comité de travail « portrait de quartier ».

QU'EST-CE QU'UN QUARTIER VERT, ACTIF ET EN SANTÉ?

Un Quartier vert, actif et en santé est un quartier aménagé de manière à accroître la qualité de vie de ses citoyens, à repenser les divers usages de la voie publique, à inciter les gens à bouger pour se déplacer en leur offrant des aménagements plus agréables et sécuritaires, à favoriser les liens communautaires et avec la nature et à permettre aux citoyens de développer un sentiment d'appartenance au quartier.



« Les modes de vie sédentaires, notamment chez les jeunes, constituent l'un des principaux facteurs de l'épidémie d'obésité qui touche les Québécois et menace leur santé. L'adoption de modes de vie plus actifs est donc à privilégier pour prévenir les problèmes de poids, surtout pour nos jeunes dont les statistiques d'obésité ne cessent de croître. Notre projet y contribuera en rendant les aménagements des quartiers urbains plus favorables aux transports actifs. »

– **Suzie Pellerin**, directrice de la Coalition Poids



LA MALBOUFFE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Comme annoncé par le ministre Yves Bolduc en juillet 2008, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a élaboré un cadre de référence visant à soutenir les établissements du réseau de la santé et des services sociaux dans l'adoption d'une politique alimentaire pour éliminer la malbouffe de leurs menus et proposer des choix santé à leurs différentes clientèles.

À la suite du dévoilement du cadre de référence « Miser sur une saine alimentation : une question de qualité », la Coalition Poids a fait connaître la nouvelle en émettant un communiqué de presse, le 10 juillet 2009, afin de s'assurer que le sujet soit traité dans l'espace public et que la population en soit

informée. Sensible à l'importance qui doit être accordée à l'implantation d'une politique alimentaire et préoccupée par le manque de ressources allouées à la réalisation de celle-ci, la Coalition a également mis en lumière l'importance d'investir en prévention de l'obésité dans une lettre ouverte qui a été publiée dans *Le Devoir* du 20 juillet 2009.

L'expérience de la politique alimentaire dans les écoles a permis d'établir clairement certaines conditions de succès : accompagnement dans la gestion du changement, accès à des ressources professionnelles en nutrition, budget suffisant pour modifier les contrats avec les fournisseurs de services alimentaires, disponibilité d'autres choix alimentaires, etc.



La Coalition souhaite que l'on en tire des leçons. Il ne suffit pas de retirer les frites des menus, il faut aussi les remplacer par des choix alimentaires sains et attrayants. Les établissements de santé sont bien placés pour soutenir les concessions alimentaires dans la révision de leur offre nutritionnelle, dans la mesure où les sommes nécessaires pour y arriver sont octroyées.

L'impact de cette nouvelle politique peut être important, le réseau de la santé étant responsable de 89,1 millions de repas servis chaque année et employant plus de 10 % de la main-d'œuvre active québécoise. Les établissements de santé ont d'ailleurs pour mission de promouvoir la santé et se doivent donc de montrer l'exemple.

Nous avons également fait parvenir des lettres aux agences de santé publique, aux directions de santé publique, aux centres hospitaliers universitaires, aux fondations, à différentes concessions alimentaires telles que Sodexo et Compass, aux centres de santé et de services sociaux et à l'Association canadienne d'auto-distribution. Ces lettres, envoyées entre le 17 et le 22 juillet 2009, avaient plusieurs objectifs :

- Mettre en avant la sortie du cadre de référence et sa raison d'être
- Reconnaître l'importance de cette initiative tout en soulignant le manque de ressources et de mesures d'accompagnement pour les établissements concernés
- Reconnaître le rôle de chacun dans la mise en œuvre de ce cadre de référence et leur proposer notre soutien dans le rayonnement de leurs actions à venir
- Avoir un retour sur le ressenti des établissements et les structures concernées et, éventuellement, sur leurs actions en cours ou sur leurs projets futurs, toujours dans un objectif de soutien et de collaboration

Plusieurs réponses nous ont été envoyées, ce qui nous permet d'être davantage à l'affût des préoccupations, actions et sensibilités du réseau de la santé. Nous continuerons donc à suivre de près l'implantation de ce cadre de référence et contribuerons à en assurer le succès.

« Il ne suffit pas de retirer les frites des menus, il faut aussi les remplacer par des choix alimentaires sains et attrayants. »





DOSSIER

COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC (CQCT)

DE BELLES RÉALISATIONS À LA CQCT

INTERDIRE LES ÉTALAGES DE PRODUITS DU TABAC ET DE LA VENTE DE CIGARILLOS

La campagne pour renforcer la Loi sur le tabac à l'aide de mesures réglementaires s'est finalement achevée au printemps 2008. Cette campagne a débuté aussitôt que la loi a été adoptée au printemps 2005, alors que la Coalition a alerté le Ministre et le MSSS à propos du besoin de réglementer divers aspects de la loi, notamment la promotion aux points de vente (celle-ci aurait pu simplement remplacer les murs promotionnels au moment de l'entrée en vigueur de l'interdiction de la visibilité des produits du tabac le 31 mai 2008). D'autres pressions ont suivi à l'égard des cigarillos.

Ainsi, le 9 juillet 2009, le « Règlement d'application de la Loi sur le tabac » a été adopté par le Conseil des ministres et, quelques semaines plus tard, le « Règlement sur la mise en garde attribuée au ministre de la Santé et des Services sociaux et portant sur les effets nocifs du tabac sur la santé » a été adopté par décret du ministre de la Santé. En somme, les principales mesures nouvelles se résument comme suit :

La mesure la plus importante touche l'affichage publicitaire aux points de vente, qui est maintenant limité à un seul panneau par commerce ne pouvant pas dépasser 3 600 cm² (2 pi X 2 pi) et dont le contenu ne pourra être que du texte noir sur blanc. Cette mesure était essentielle pour empêcher que les étalages et murs promotionnels soient remplacés par de la publicité en faveur du tabac dans tous les points de vente du Québec.

Les publicités dans les magazines en faveur du tabac seront limitées en grandeur (maximum de 400 cm² – grandeur d'un papier mouchoir). Elles devront aussi contenir une mise en garde sur les effets du tabac sur la santé. Cela restreint considérablement le marketing du tabac par les imprimés.





La vente de moins de dix portions unitaires de produits du tabac (autres que les cigarettes) est interdite, sauf si l'achat total de produits du tabac (autres que les cigarettes) coûte plus de 5,00 \$ maintenant, et plus de 10,00 \$ à partir du 1er juin 2009. Un certain bénéfice de santé publique découlera du prix minimum de 10 \$, mais les cigarillos emballés individuellement et les mini-paquets demeurent toujours disponibles.

Tous les produits qui sont destinés à être fumés, même s'ils ne contiennent pas de tabac seront inclus dans le champ d'application de la Loi. Cette mesure ferme une échappatoire qui aurait pu compromettre la protection contre toute fumée secondaire et les restrictions sur la promotion de tous les produits commerciaux fumés.

Malgré l'immense appui public (et médiatique) à la campagne contre les cigarillos aromatisés, le règlement concernant les cigarillos a été plutôt modeste, surtout lorsqu'on le compare à notre liste initiale de demandes qui incluait l'interdiction des saveurs, de même qu'un minimum de vingt cigarillos par emballage et l'interdiction de toute mention de saveurs dans les publicités ou sur l'emballage. Ainsi, nous poursuivons notre campagne en faveur de restrictions substantielles sur les cigarillos.

« Malgré l'immense appui public (et médiatique) à la campagne contre les cigarillos aromatisés, le règlement concernant les cigarillos a été plutôt modeste »

À plusieurs reprises, nous avons dû faire appel à notre réseau d'organismes, aux intervenants en santé publique et aux centaines de personnes concernées à titre personnel afin d'assurer le progrès de ce dossier. À l'exception de la question des cigarillos (qui attirait facilement l'attention des médias), la plupart des mesures à l'étude étaient trop complexes ou techniques pour générer l'intérêt public ou politique — d'où l'importance des gestes, en grand nombre, venant de nos partenaires. Un grand merci à tous!



TAXES ET CONTREBANDE

Le dossier de la contrebande continue à interpeller la Coalition aux niveaux provincial et fédéral, non seulement pour promouvoir des solutions au problème de la contrebande du tabac (surtout au niveau fédéral et en collaboration avec la coalition canadienne CCAT), mais pour faire contrepoids aux pressions des détaillants pour faire baisser les taxes.

La nouvelle Association québécoise des dépanneurs en alimentation (AQDA, chapitre québécois de l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation, ACDA) intensifie ses pressions en ce sens sur le gouvernement du Québec. Nous sommes principalement en mode « réaction » aux campagnes politiques et médiatiques de cette organisation, de toute évidence alimentées par de vastes ressources.

Néanmoins, avec un contenu pertinent et une large diffusion, nous parvenons à semer le doute face à leurs motifs et affirmations. Nous osons croire que notre « contre-campagne » a contribué de façon déterminante à la décision du Parti libéral du Québec de ne pas céder face aux pressions de l'AQDA dans le cadre des élections de l'automne 2008: aucun candidat n'a endossé la position de l'AQDA sur le sujet.

La baisse des taxes étant pour le moment évitée, nous constatons qu'une hausse des taxes n'est toujours pas réaliste et, ce, tant et aussi longtemps que le problème de la contrebande ne semblera pas être sous contrôle.



www.ledevoir.com, Le 1er 10 pages, Le mercredi 27 novembre 2008 page 1

Contrebande du tabac: on amorce la tournée dans la région

L'ACDA passe à l'action et réclame une commission parlementaire

Par France Paradis

france.paradis@ledevoir.com

Profitant de la campagne électorale provinciale, l'Association québécoise des dépanneurs en alimentation a lancé au Saguenay-Lac-Saint-Jean une tournée de 30 villes du Québec afin de rallier le maximum d'électeurs pour que le gouvernement du Québec tienne une commission parlementaire sur la question de la contrebande du tabac et décide d'agir dans ce dossier.

C'est au dépanneur Super Saguenay, Super à Alma que Michel Gauthier, vice-président principal de l'ACDA, a lancé le bal et expliqué la pertinence d'une commission parlementaire sur la question de la contrebande du tabac qui est responsable de la destruction directe d'un million de dépanneurs par jour au Québec.

Avec comme slogan « NON à la contrebande, OUI à la commission », l'Association québécoise des dépanneurs en alimentation lance cette vaste offensive au nom de tous les dépanneurs du Québec pour obtenir notamment l'appui formel des trois grands partis politiques du Québec pour la mise sur pied d'une commission parlementaire afin d'étudier toute la problématique de la contrebande du tabac et les conséquences directes sur les dépanneurs.

Pour la tenue de cette conférence de presse, Michel Gauthier était entouré des candidats Alexandre Cloutier du Parti québécois et Sylvain Carboneau du Parti libéral du Québec.

Ces derniers ont notamment signé l'engagement de travailler dans le sens de l'abolition de cette commission parlementaire. D'ailleurs, le PQ et l'ADQ avaient fait front commun pour réclamer la tenue de cette commission mais le jour du dépôt de la motion, le gouvernement de Jean Charest a décliné les décisions provinciales.

Les contrebandiers ont enlevé la moitié de notre marché
— Michel Gauthier

D'ailleurs, lors de la conférence de presse, le candidat libéral dans Lac-Saint-Jean, Pierre Simard, brûlait par ses allures.

« Les contrebandiers ont enlevé la moitié de notre marché et si rien n'est fait, ce sera bientôt les trois quarts. Pour nous comme pour l'ensemble des Québécois, ce fléau est devenu une crise sociale et économique hors contrôle. Avec un dépanneur par jour qui ferme au Québec, il faut faire quelque chose et vite. Une commission parlementaire est le point de départ essentiel pour décider d'un plan d'action sérieux et efficace pour l'ensemble des groupes concernés comme les policiers, les écoles, les groupes de santé et les premières nations », lance Michel Gauthier.

On estime que les quelque 8000 dépanneurs au Québec perdent en moyenne annuellement 100 000 \$ de chiffre d'affaires relié à la contrebande du tabac.

Pour le gouvernement du Québec, c'est un manque à gagner de plus de 1,5 milliard \$ en taxes non payées, dont près de 700 M \$ en 2007.

On estime que présentement 40,1 % des cigarettes consommées au Québec proviennent de la contrebande. Ce pourcentage risque d'atteindre 54 % en 2009 et 73,9 % en 2010.

Notamment, en raison de l'écart important de prix entre une cartouche de cigarettes légale (19 \$) et une cartouche illégale (10 \$), on en trouve de plus en plus dans les rues, ce qui incite les jeunes à fumer. L'un d'une



PLAQUE DES CANDIDATS Alexandre Cloutier du PQ et Sylvain Carboneau du TLQ, Michel Gauthier, vice-président principal de l'ACDA, a lancé le bal et expliqué la pertinence d'une commission parlementaire sur la question de la contrebande du tabac au Québec. Ils sont ici accompagnés de Jean-Pierre Gauthier, propriétaire du dépanneur Super Saguenay, Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Par ailleurs, le 31 juillet 2008, les deux plus grands fabricants canadiens (Imperial Tobacco Canada limitée et Rothmans, Benson & Hedges inc.) ont plaidé coupables d'avoir participé à la contrebande et ont dû payer des amendes de 300 millions de dollars ainsi que des indemnités civiles de 850 millions de dollars. Compte tenu de la légèreté des sanctions (comparativement aux pertes réelles pour les gouvernements) et de l'absence totale de pénalité criminelle, nous constatons que cette entente représente, en bout de compte, un aboutissement positif pour l'industrie du tabac.

« En ce qui concerne les dispositions de la loi touchant la protection contre la fumée secondaire, nous considérons que le seul travail qui reste à faire se situe du côté de l'inspection. Les menaces politiques pour ces mesures semblent maintenant complètement disparues. »

SURVEILLANCE DE L'INDUSTRIE

Un développement significatif a été l'arrêt soudain du financement de Monchoix.ca par Imperial Tobacco. En même temps, l'Association québécoise des dépanneurs en alimentation (AQDA) multiplie ses campagnes et ses effectifs (notons leur autobus de luxe, leurs multiples tournés de la province et leur imposante machine de relations publiques). Nous savons que l'industrie a été présente lors de la fondation de l'AQDA et qu'elle a financé au moins une de ses activités liées au tabac, mais sans preuves concrètes nous ne pouvons que soupçonner que le budget de l'AQDA est principalement financé par l'industrie.

Ainsi, c'est l'AQDA/ACDA qui semble agir maintenant comme le principal défenseur des intérêts de l'industrie du tabac, surtout dans le dossier de la contrebande et des taxes. Mais l'impact de ces campagnes va au-delà de ces deux sujets. La contrebande du tabac est maintenant utilisée comme prétexte pour NE PAS introduire d'autres mesures affectant le marché légal. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait les dépanneurs au moment de l'entrée en vigueur de l'interdiction des étalages, avec le refrain continu : « C'est la mauvaise cible ! » En somme, notre travail de surveillance de l'industrie touche maintenant surtout la surveillance de l'AQDA/ACDA.

« Nous osons croire que notre « contre-campagne » a contribué de façon déterminante à la décision du Parti libéral du Québec de ne pas céder face aux pressions de l'AQDA dans le cadre des élections de l'automne 2008. »

« La contrebande du tabac est maintenant utilisée comme prétexte pour NE PAS introduire d'autres mesures affectant le marché légal. »



LE NOUVELLISTE, 14 octobre 2008

Page : 26

La loi antitabac respectée à 95%

Seuls quelques irréductibles bars des zones rurales résistent



Nancy Massicotte

Trois-Rivières — Plus de deux ans après son entrée en vigueur, la Loi sur le tabac est respectée à 95% dans les bars et les restaurants du Québec.

«Dans la majorité des établissements, la réglementation qui interdit de fumer est appliquée sans problème. Le taux de respect est de 95%, ce qui correspond à nos attentes car le 100% est impossible. En même et deux années se sont écoulés depuis son entrée en vigueur au printemps 2006, il n'y a pas eu de relâchement», a indiqué la Dre Marie Rochette, directrice promotion santé et bien-être au ministère de la Santé.

Ainsi, sur les 3446 plaintes relatives à l'usage du tabac reçues au Québec entre le 1er avril 2007 et le 31 avril 2008 notamment, 23% visaient les lieux de travail et 17% les bars.

En Mauricie par contre, sur les 129 plaintes dénombrées au cours de la même période, 38% visaient les bars et 16% les lieux de travail. Il existe encore quelques irréductibles bars qui contrairement à la loi, principalement dans les zones rurales. «Nous avons d'ailleurs commencé à faire des interventions ciblées dans certaines bars des régions. Contrairement aux bars des villes, il est plus difficile de servir ce qui s'y passe. Nos 40 inspecteurs ne peuvent pas être présents partout. Ces opérations visent donc à rappeler à la clientèle

que la loi doit être respectée partout. Et pour s'assurer de protéger notre inspecteur lors des visites en question, nous demandons la collaboration des policiers», a précisé la Dre Rochette.

Toujours au cours de l'année 2007-2008, les inspecteurs du ministère ont réalisé 275 visites dans les bars, restaurants, écoles, entreprises et autres établissements publics de la Mauricie. À cet égard, il faut ajouter le repérage dans certains bars, bien qu'il ne soit pas compliqué. Il s'agit de gens qui vont vérifier à la demande du MSSS si la loi est respectée et pour savoir s'il y a lieu de faire une visite et/ou une intervention.

Sur ces 275 visites, la moitié visait directement l'usage du tabac tandis que l'autre moitié concernait la vente et la promotion du tabac aux mineurs. Dans certains cas, des avertissements ou des avertissements ont été émis, surtout lorsque l'affichage s'était pas conforme.

Toutefois, on dénombre aussi 141 constats d'infraction dans des exploitations (49) et à des individus (92). Sur les 49 exploitants d'un commerce qui ont été déplorés d'un constat, 20 avaient cessé de respecter le règlement sur l'affichage, il avaient vendu du tabac aux mineurs et il étaient des tenanciers de bars qui avaient laissé des clients fumer. Les six autres infractions sont reliées au fait d'avoir laissé fumer des gens dans un milieu de travail ou un autre lieu public.

En ce qui concerne les 92 constats dans des individus, 22 ont été remis à des employés de commerce qui ont vendu du tabac aux mineurs. Les autres sont liés aux constats dans des fumeurs qui ont

* LE SOLEIL, 28 mars 2009, 18

Les tenanciers contestant la loi antitabac abandonnent leur combat

MONTREAL — Trois ans après la mise en place de la Loi antitabac au Québec, les consommateurs qui se battaient contre cette loi ont abandonné leur combat, et l'homme d'affaires Peter Sergakis a décidé de retirer ses poursuites contre le gouvernement, a rapporté le réseau TVA hier soir.

La fin des poursuites entraînera l'annulation d'un important procès de 21 jours qui devait se tenir en mai. L'objectif de M. Sergakis était de permettre aux clients de fumer de nouveau dans les bars. Mais le coût des poursuites judiciaires, soit des centaines de milliers de dollars, est venu à bout de ses ambitions. «Et ça risquait de nous coûter des centaines de milliers de plus» a déclaré le tenancier de bar.

Par ailleurs, le ministère de la Santé a constaté une diminution du nombre de fumeurs. Il y aurait 200 000 fumeurs de moins au Québec depuis 2006.

La police du tabac a procédé à plus de 18 000 visites d'inspection et délivré près de 1500 constats d'infraction. *La Presse Canadienne*

INTERDICTIONS DE FUMER

Au troisième anniversaire de la mise en vigueur de la loi (mai 2009) interdisant l'usage du tabac dans les lieux publics, notamment les restaurants et les bars, il est clair que la population québécoise, en général, ne voudrait plus jamais retourner en arrière. C'est sans doute ce qu'a compris Peter Sergakis, l'organisateur principal de l'opposition aux mesures d'interdiction dans la Loi. En mars 2009, il a retiré sa contestation judiciaire contre celles-ci. En ce qui concerne les dispositions de la loi touchant la protection contre la fumée secondaire, nous considérons que le seul travail qui reste à faire se situe du côté de l'inspection. Les menaces politiques pour ces mesures semblent maintenant être complètement disparues.

Cependant, la Coalition devra bientôt se pencher sur de nouvelles protections contre la fumée secondaire, dont la protection des enfants dans les automobiles et la protection des locataires ou propriétaires de logements où s'infiltre la fumée provenant du tabagisme de voisins. Sans avoir pris position contre ou en faveur de mesures concrètes, nous poursuivons nos réflexions à cet égard et espérons établir une position claire sous peu.



LE FUTUR DE LA LUTTE CONTRE LE TABAC

La Coalition travaille présentement avec la même plateforme que celle adoptée lors de sa fondation, en 1996. À l'époque, la liste de nos objectifs législatifs a été le résultat d'une consultation parmi nos principaux partenaires. La grande majorité de ces mesures a été progressivement adoptée par les deux grands paliers de gouvernement sous forme de législations, règlements ou politiques fiscales. D'autres mesures, plutôt générales, requièrent aujourd'hui des précisions. Et, finalement, il faut tenir compte du fait que l'industrie a évolué, de même que des nouvelles connaissances scientifiques concernant les mesures efficaces ou prometteuses.

Nous avons donc entamé une importante réflexion basée sur les recherches et les positions de grandes autorités (OMS, groupes de travail de l'Australie, Gouvernement du Royaume-Uni, etc.), sur nos discussions et débats lors de conférences au sujet du futur de la lutte contre le tabac, nous avons par la suite partagé ces connaissances avec nos partenaires québécois dans le cadre de notre propre journée de réflexion sur l'avenir.

Nous tenons finalement à souligner que notre plus récente reconnaissance a été le « Prix du non-fumeur de l'année 2008 » de l'Association pour les droits des non-fumeurs, une des plus importantes organisations au monde de lutte contre le tabac.



DE GAUCHE À DROITE : FRANÇOIS DAMPHOUSSE, ASSOCIATION POUR LES DROITS DES NON-FUMEURS - DIVISION DU QUÉBEC, HEIDI RATHJEN, CQCT, GAR MAHOOD, ASSOCIATION POUR LES DROITS DES NON-FUMEURS ET LOUIS GAUVIN, CQCT

DÉPART D'UN DE NOS DEUX FONDATEURS ET ACCUEIL D'UNE NOUVELLE COLLÈGUE

Tristement, ce rapport annuel de nos activités sera le dernier qui inclura le travail de Louis Gauvin, cofondateur et porte-parole de la Coalition depuis 1996. Louis prend sa retraite en septembre 2009. Heidi Rathjen (cofondatrice) devra s'adapter à l'absence de son partenaire de toujours – qui a été le visionnaire et le « visage » de la Coalition et, bien sûr, son grand ami. En fait, notre partenariat a été tellement harmonieux et complémentaire à travers toutes ces années qu'on peut difficilement imaginer ce à quoi ressemblera le futur!

La difficulté de la transition sera néanmoins amoindrie par la remplaçante de Louis, que nous connaissons déjà tous et qui a démontré son expertise et ses talents à maintes reprises. Flory Doucas apportera à l'organisme



FLORY DOUCAS, CODIRECTRICE ET PORTE-PAROLE DE LA CQCT.

une toute nouvelle dynamique qui, nous en sommes très confiants, assurera la continuation de nos succès dans la lutte contre la principale cause de maladies et de décès évitables dans notre société.



NOTRE RICHESSE

NOS RENCONTRES, NOS ÉCHANGES, NOS COLLABORATIONS

NOTRE RICHESSE...

L'ASSOCIATION EST CONSCIENTE ET TRÈS RECONNAISSANTE DES ÉNERGIES ET DU TEMPS QU'INVESTISSENT EMPLOYÉS, CONTRACTUELS, PARTENAIRES ET COLLABORATEURS DANS LES ACTIVITÉS QU'ELLES RÉALISENT. NOS PROJETS NE SONT POSSIBLES QUE GRÂCE À L'APPUI ET À LA COLLABORATION DE PLUSIEURS PERSONNES ET DE BON NOMBRE D'ORGANISATIONS.

ENCORE UNE FOIS, MERCI !

MEMBRES DU JURY DE SÉLECTION DU PRIX AURORE-BÉGIN 2008 :

Christiane Charest, chef de programme Périnatalité Petite Enfance, CSSS La Pommeraie

Isabelle Côté, conseillère au programme en périnatalité, MSSS

Céline Lemay, présidente, Regroupement Les Sages-femmes du Québec

Marie Rhéaume, présidente, Conseil de la famille et de l'enfance du Québec

Dominique Pilon, président, Association des médecins omnipraticiens en périnatalité du Québec

MEMBRES DU JURY DE SÉLECTION DU PRIX JEAN-PIERRE-BÉLANGER 2008 :

Georges Lévesque, M.D., animateur, Une pilule, une petite granule

Maria Labrecque Duchesneau, administratrice, ASPQ et directrice générale, Au cœur des familles agricoles

Claire Milette, agente de recherche, MSSS

Michel O'Neill, professeur, Faculté des sciences infirmières, Université Laval

Renée Ouimet, représentante de la Table du regroupement provincial des organismes communautaires et bénévoles

MEMBRES DU JURY DE SÉLECTION DU PRIX PATERNITÉ 2009 :

Daniel Brière, comédien (Les Parent à Radio-Canada)

Josée de Grandmont, administratrice, ASPQ

Carl Lacharité, directeur, Groupe de recherche en développement de l'enfant et de la famille, Université du Québec à Trois-Rivières

Michel Lavallée, coordonnateur, dossier de la santé et du bien-être des hommes, MSSS

Gilles Rondeau, président, Regroupement pour la Valorisation de la Paternité, École de Service social, Université de Montréal



MEMBRES DU JURY DE SÉLECTION DU PRIX JEAN-PIERRE-BÉLANGER 2009 :

Georges Lévesque, M.D., animateur, Une pilule, une petite granule
Maria Labrecque Duchesneau, directrice générale, Au cœur des familles agricoles
Michel O'Neill, professeur, Faculté des sciences infirmières, Université Laval
Odette Laplante, M.D., agente de recherche, MSSS
Carmen Veillette-Boucher, administratrice, ASPQ

COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE 2008 « DEVENIR PARENT EN 2008 : DES BESOINS À CONNAÎTRE ET À RECONNAÎTRE »

Chantale Audet, M.A., agente de recherche, INSPQ
Lise Bourcier, M. Sc., analyste-conseil, Conseil de la famille et de l'enfance
Julie Brousseau, Ph. D., conseillère en petite enfance, Fondation Lucie et André Chagnon
Catherine Chouinard, chargée du dossier en périnatalité, ASPQ
Isabelle Côté, M. Sc., conseillère aux programmes, Direction des services médicaux généraux et pré-hospitaliers, MSSS
Lina Côté, B. Ps., Regroupement québécois des organismes communautaires famille
Lucie Granger, Adm.A., ASC., directrice générale, ASPQ
Céline Lemay, Ph. D., présidente, Regroupement Les Sages-femmes du Québec
Luc Paradis, B.A., CSSS de Dorval-Lachine-Lasalle
Marie-Claude Perreault, agente des communications et de la coordination d'événements, ASPQ
Marc-André Plante, C., directeur général, Carrefour action municipale et famille
Pierrette Simard, M. Ps., directrice générale, Autonomie Jeunes Familles
Lucie Thibodeau, B. Sc., directrice, Réseau des centres de ressources périnatales
Bernadette Thibaudeau, B. Sc. Inf., infirmière, La Maison Bleue et CSSS de la Montagne

COMPOSITION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE 2009 « INTERNET ET SANTÉ : NOUVELLES PRATIQUES, NOUVEAUX ENJEUX »

Jean-François Biron, M.A., agent de recherche, Direction de santé publique de Montréal
Luc Bonneville, Ph. D., professeur, département de communication, Université d'Ottawa
Monique Caron-Bouchard, Ph. D., professeur, Collège Jean-de-Brébeuf; chercheure, Groupe de recherche Médias et santé, Université du Québec à Montréal
Catherine Cecchi, présidente, Société régionale de santé publique du Languedoc-Roussillon, cadre supérieur de santé, Responsable information-communication périnatale, web directeur perinat-france.org
Catherine Darius, directrice de compte, Agence de publicité Ig2
Jérôme Elissalde, M. Sc., agent de valorisation et de transfert des connaissances, Groupe de recherche Médias et santé, Université du Québec à Montréal
Judith Gaudet, Ph. D., professeure associée, Groupe de recherche Médias et santé, Université du Québec à Montréal
Lucie Granger, Adm.A., ASC., directrice générale, ASPQ
Sylvie Girard, M.A., chargée de projet en évaluation de programme, Direction de la planification stratégique, Société de développement des entreprises culturelles
Claude Giroux, B. Pharm., M.A., responsable de la recherche et de l'évaluation en communication, Direction des communications, MSSS
Charmian Harvey, B.A., directrice générale, Totalmedia



NOTRE RICHESSE | NOS RENCONTRES, NOS ÉCHANGES, NOS COLLABORATIONS

Joëlle Kivits, Ph. D., Société française de santé publique

Pascale Lehoux, Ph. D., titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les innovations en santé, Université de Montréal

Marc Lemire, Ph. D., chercheur adjoint, département d'administration de la santé et Groupe de recherche interdisciplinaire en santé, Université de Montréal

Marie-Claude Perreault, agente des communications et de la coordination d'événements, ASPQ

Robert Rousseau, directeur général, Action Séro-Zéro

Martin St-Georges, vice-président, ASPQ

Christine Thoër, Ph. D., professeure, département de communication sociale et publique; directrice intérimaire, Groupe de recherche Médias et santé, Université du Québec à Montréal

DÉPLIANT CÉSARIENNE: COMITÉ DE LECTURE ET DE RÉVISION

Emmanuel Bujold, obstétricien-gynécologue, Centre hospitalier de l'Université Laval

Julie Choquette, M.D., IBCLC, Centre hospitalier de Lasalle

Isabelle Côté, conseillère aux programmes, Direction des services médicaux généraux et pré-hospitaliers, MSSS

Catherine Chouinard, chargée du dossier périnatalité, ASPQ

Guy-Paul Gagné, obstétricien-gynécologue, directeur d'AMPRO-Québec

Céline Lemay, Ph. D., sage-femme et administratrice, ASPQ

LE COMITÉ NATIONAL D'ORIENTATION ET DE MOBILISATION EN PÉRINATALITÉ

Lise Benoît, infirmière en périnatalité, CSSS Granby

Christiane Charest, chef de programme en périnatalité, CSSS La Pommeraie

Catherine Chouinard, chargée du dossier périnatalité, ASPQ

Lorraine Fontaine, dossiers politiques, Regroupement Naissance-Renaissance

Raymonde Gagnon, sage-femme, Université du Québec à Trois-Rivières

Vania Jimenez, M.D., dir., Unité de médecine familiale au CLSC Côte-des-Neiges

Carole Dobrich, présidente, Association québécoise des consultantes en lactation

France Lebrun, chef de l'unité des naissances, Hôpital de Saint-Eustache

Céline Lemay, présidente sortante, Regroupement Les Sages-femmes du Québec

Andrée Rivard, historienne, chercheure en périnatalité, Université du Québec à Trois-Rivières

Pierrette Simard, directrice générale, Centre Premier Berceau

Sylvie Thibault, directrice, Centre de maternité Mères et monde

Bernadette Thibault, infirmière, La Maison Bleue

Pascale Turcotte, responsable du guide Mieux vivre avec notre enfant, INSPQ

Hélène Vadeboncoeur, auteure, chercheure en périnatalité, La Maison Bleue



TABLE RONDE : L'INFLUENCE DES SAGES-FEMMES DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ

Animation : Marie-Claude Lortie, journaliste, La Presse

Intervenantes :

Catherine Chouinard, chargée du dossier périnatalité, ASPQ

Maxine Dumas-Pilon, M.D., Centre hospitalier St-Mary

Isabelle Girard, journaliste, L'Actualité médicale

Vania Jimenez, MD, directrice, Unité de médecine familiale, Direction de santé publique, CSSS de la Montagne

Christiane Léonard, responsable sage-femme, Maison de naissance de l'Ouest-de-l'Île

PARTICIPANTS À LA RENCONTRE HÔPITAL BROME-MISSISQUOI-PERKINS

Nancy Beaulieu, directrice (par intérim), Programme et services de première ligne et ambulatoires, CSSS La Pommeraie

Normand Chagnon, M.D., chef de service, Pavillon des naissances, Centre hospitalier Brome-Missisquoi-Perkins, CSSS La Pommeraie

Christiane Charest, chef de programme, Périnatalité et Petite enfance, Centre hospitalier Brome-Missisquoi-Perkins

Catherine Chouinard, chargée du dossier périnatalité, ASPQ

Lorraine Fontaine, Regroupement Naissance-Renaissance

Louise Lapointe, infirmière, Pavillon des naissances, Centre hospitalier Brome-Missisquoi-Perkins, CSSS La Pommeraie

Céline Lemay, Ph. D., Regroupement Les Sages-femmes du Québec

Debra Pascali-Bonaro, Conseil d'administration, IMBCI

Sophie Perreault, infirmière en périnatalité, CLSC de la Pommeraie

Nicole Pino, Regroupement Naissance-Renaissance

Hélène Vadeboncoeur, auteure, chercheuse en périnatalité

RENCONTRE EXPLORATOIRE POUR LA COHÉRENCE DES MESSAGES SUR LE SOMMEIL PARTAGÉ

Chantale Audet, responsable de la mise à jour et du développement du guide Mieux Vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans, INSPQ

Catherine Chouinard, chargée du dossier périnatalité, ASPQ

Aurore Côté, M.D., Département de pédiatrie CUSM, Hôpital de Montréal pour enfants

Isabelle Côté, conseillère aux programmes, Direction des services médicaux généraux et pré-hospitaliers, MSSS

Cécile Fortin, consultante en lactation, Direction de santé publique de la Capitale-Nationale

Jean Labbé, M.D., médecin conseil, Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale

Juliette Le Roy, M.D., IBCLC, Entraide Naturolait

Jean-Claude Mercier, M.D., pédiatre

Nancy Pilote, coordonnatrice du comité de concertation des groupes d'entraides en allaitement de la région de Québec

France Poliquin, infirmière clinicienne en périnatalité, Centre hospitalier universitaire de Québec

Pierre Lévesque, M.D., gynécologue-obstétricien, Centre hospitalier de Rimouski

Nathalie Lévesque, responsable du dossier allaitement, Direction générale de la santé publique, MSSS

Réal Morin, M.D., directeur scientifique, Direction du Développement des individus et des communautés, INSPQ

Danielle Boulard, Direction de santé publique de la Capitale-Nationale



COMITÉ SUR L'ENGAGEMENT PATERNEL

Francine Allard, Direction de santé publique de la Capitale-Nationale
Dominique Arama, Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James
Catherine Chouinard, chargée du dossier périnatalité, ASPQ
Gilles Després, Groupe Repaire Érables
Francine DeMontigny, département de sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais
Luc Ferland, CSSS de l'Érables
Gilles Forget, Direction de santé publique de Montréal
Carl Lacharité, Université du Québec à Trois-Rivières
Robert Laliberté, Québec Enfant
Michel Lavallée, coordonnateur, dossier de la santé et du bien-être des hommes, MSSS
Monique Rainville, Direction de santé publique de la Capitale-Nationale
Yvon St-Hilaire, CSSS Sept-Îles / Porte parole de la Table nord-côtière de concertation sur les réalités masculines
Simon Tessier, ASPQ
Raymond Villeneuve, Regroupement pour la valorisation de la paternité

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE DU CONGRÈS NATIONAL SUR LES PRATIQUES OPTIMALES EN PÉRINATALITÉ

Chantale Audet, responsable de la mise à jour et du développement du guide Mieux Vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans, INSPQ
Jeannine Auger, directrice des services médicaux généraux, pré-hospitaliers et de traumatologie, MSSS
Micheline Beaudry, Ph. D., professeure retraitée (nutrition publique), Université Laval
Patricia Bonin, conseillère au contenu petite enfance, Fondation Lucie et André Chagnon – Division Québec Enfants
Catherine Chouinard, chargée du dossier périnatalité, ASPQ
Luisa Ciofani, inf.aut. M. Sc. (A), IBCLC, ICP(C), présidente de l'Association des infirmières en santé des femmes, en obstétrique et en néonatalogie au Canada (AWHONN Canada); infirmière clinicienne spécialisée en obstétrique, Centre universitaire de santé McGill
Lina Côté, Ps. Ed., directrice de l'Association Parents Ressources des Bois-Francs (CRP, RNR, Organisme communautaire famille, FQOCF)
Francine De Montigny, Ph. D., professeure en sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais; chercheuse du GRIN, du GREDEF et du GIRESSS
Carole Dobrich, IBCLC, présidente, INFAC Québec, consultante en lactation
Louise Dumas, Ph. D., professeure en sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais; chercheuse invitée et chargée d'enseignement au Department of Women and Child Health, Karolinska Institutet de Stockholm; maître-évaluatrice pour les Initiatives Hôpitaux amis des bébés (OMS/UNICEF); membre des comités québécois et canadien en allaitement et de leur comité d'agrément
Maxine Dumas-Pilon, M.D., Association des omnipraticiens en périnatalité du Québec
Guy-Paul Gagné, M.D., FRCSC, FSOGC, Société des obstétriciens-gynécologues du Québec, directeur d'AMPROOB Québec
Marthe Hamel, coordonnatrice de l'unité développement, de l'adaptation et de l'intégration sociale, MSSS
Céline Lemay, Ph. D., présidente sortante, Regroupement Les Sages-femmes-du Québec
Chantal-Anne Moreau, chef de service en promotion prévention et adjointe au directeur de santé publique par intérim, Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac Saint-Jean
Martin St-André, MDCM, psychiatre, clinique spécialisée 0-5 ans, programme de psychiatrie, neurodéveloppement et génétique, CHU Sainte-Justine; professeur agrégé de clinique, Université de Montréal; président, Association québécoise pour la santé mentale des nourrissons (WAIMH-Québec)
Monik St-Pierre, agente de planification, de programmation et d'évaluation, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Lucie Thibodeau, présidente, ASPQ
Hélène Vadeboncœur, Ph. D., chercheuse en périnatalité; auteure; coordonnatrice Étude Portage culturel, La Maison Bleue, CSSS de la Montagne



COMITÉ DE LA VITRINE QUÉBÉCOISE

Monik St-Pierre, agente de planification, de programmation et d'évaluation, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

Carole Dobrich, IBCLC, présidente d'INFACT Québec, consultante en lactation

Micheline Beaudry, Ph. D., professeure retraitée, Université Laval (nutrition publique)

Louise Dumas, Ph. D., professeure en sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais; chercheure invitée et chargée d'enseignement, Department of Women and Child Health, Karolinska Institutet de Stockholm; maître-évaluatrice pour les Initiatives Hôpitaux Amis des Bébés (OMS/UNICEF); membre des comités québécois et canadien en allaitement et de leur comité d'agrément

COMITÉ DE LA VITRINE CANADIENNE

Penny Van Esterik, membre de WABA, professeur, département d'anthropologie de l'université York, Toronto

Monik St-Pierre, agente de planification, de programmation et d'évaluation, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

Lucie Thibodeau, présidente, ASPQ

Catherine Chouinard, chargée de projet en périnatalité, ASPQ

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR L'ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC LE 11 JUIN 2009 AU BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES SUR « LE PROJET DE RECONSTRUCTION DU COMPLEXE TURCOT À MONTRÉAL, MONTRÉAL-OUEST ET WESTMOUNT : DES IMPACTS INCONTOURNABLES DE SANTÉ PUBLIQUE »

Personnes qui nous ont fait bénéficier de leur expertise :

Damien Contandriopoulos, professeur agrégé, Faculté des sciences infirmières et chercheur, Institut de recherche en santé publique, Université de Montréal

Patrick Morency, M.D., médecin spécialiste en santé communautaire, Secteur environnement urbain et santé, Direction de santé publique de Montréal

Stéphane Perron, M.D., médecin spécialiste, Secteur environnement urbain et santé, Direction de santé publique de Montréal

Norman King, agent de planification, de programmation et de recherche, Direction de la santé publique de Montréal, Secteur environnement urbain et santé

Dominique Sorel, ing., M. Sc., citoyenne

Corinne Voyer, inf., M. Sc., analyste-rechercheuse, Coalition Poids

COMITÉ DE DIRECTION DU PROJET ZONAGE ET MALBOUFFE

Suzie Pellerin, directrice, Coalition Poids

Nathalie Fortin, chargée de projet, ASPQ

Ève Bédard, B.A., L.L.B., M.A., coordonnatrice, Coalition Poids

Emmanuelle Faulkner, L.L.B., analyse-rechercheuse, Coalition Poids

Louis Poirier, coordonnateur, Réseau québécois de Villes et Villages en santé

Micheline Séguin Bernier, administratrice, ASPQ; diététiste, Direction de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec,

Victor Francœur, administrateur, ASPQ; président et chef de la direction, Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants inc.

Roxane Duby (Baie-Saint-Paul)

Marc-Olivier Breault (Lavaltrie)

Clothilde Béré Pelletier (Gatineau)

Danielle Léveillé (Gatineau)



COMITÉ SCIENTIFIQUE DU PROJET ZONAGE ET MALBOUFFE

Sophie Paquin, chercheuse en études urbaines et santé publique, Direction de santé publique de Montréal

Yan Kestens, stagiaire postdoctoral, département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal; agent de planification, de programmation et de recherche, Direction de santé publique de Montréal

Geneviève O'Gleman, nutritionniste, chef chercheuse et co-animatrice pour la série documentaire Bouffe ou malbouffe, Canal Vie

Alexandre Lebel, étudiant-chercheur au doctorat en aménagement du territoire et développement régional, Université Laval

Éric Robitaille, géographe et étudiant-chercheur au doctorat en études urbaines, Institut national de la recherche scientifique; agent de planification, de programmation et de recherche, INSPQ

ÉQUIPE DE TRAVAIL LOCALE – GATINEAU (PROJET ZONAGE ET MALBOUFFE)

Suzie Pellerin, directrice, Coalition Poids

Nathalie Fortin, chargée de projet, ASPQ

Emmanuelle Faulkner, L.L.B., analyse-rechercheuse, Coalition Poids

Clothilde-Béré Pelletier, urbaniste, chargée de la réglementation, Ville de Gatineau

Annick Tremblay, avocate, Ville de Gatineau

Pierre Phillion, conseiller municipal de Gatineau et président de la Commission Gatineau Ville en santé

Karl Lavoie, directeur général, Chambre de commerce de Gatineau

Danielle Léveillé, agente de planification et de programmation sociosanitaire, Direction de santé publique de l'Outaouais

Gilles St-Louis, responsable des arénas et président de l'Association des arénas du Québec, Ville de Gatineau

Anick Fortin, agente, Commission Gatineau Ville en santé, Ville de Gatineau

Mario Corbeil, agent de planification, de programmation et de recherche, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Richard Sévigny, agent de développement, Conférence régionale des élus de l'Outaouais

Claude Beaulieu, représentant des commissions scolaires de la région de l'Outaouais

ÉQUIPE DE TRAVAIL LOCALE – LAVALTRIE (PROJET ZONAGE ET MALBOUFFE)

Suzie Pellerin, directrice, Coalition Poids

Nathalie Fortin, chargée de projet, ASPQ

Emmanuelle Faulkner, L.L.B., analyse-rechercheuse, Coalition Poids

Sabine Roblain, agente de liaison, Comité régional en sécurité alimentaire

Marc-Olivier Breault, directeur général adjoint, Ville de Lavaltrie

Carol Rivest, urbaniste, Ville de Lavaltrie

Anne-Marie Brochu-Girard, coordonnatrice, Comité Santé Lavaltrie

ÉQUIPE DE TRAVAIL LOCALE – BAIE-SAINT-PAUL (PROJET ZONAGE ET MALBOUFFE)

Suzie Pellerin, directrice, Coalition Poids

Nathalie Fortin, chargée de projet, ASPQ

Emmanuelle Faulkner, L.L.B., analyse-rechercheuse, Coalition Poids

Roxane Duby, coordonnatrice, Comité d'action locale de Charlevoix

Diane Lemire, directrice du service d'urbanisme, patrimoine et culture, Ville de Baie-Saint-Paul

Sara Coulombe, intervenante communautaire, CSSS de Charlevoix

NOTRE MISSION

Contribuer à la promotion, au maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population québécoise à titre de ressource autonome de nature associative en santé publique. L'ASPQ entretient de plus des liens avec les communautés de santé publique québécoises, canadiennes et internationales.

NOTRE VISION

L'ASPQ SERA RECONNUE :

- pour sa capacité à mobiliser divers acteurs de la société
- pour l'influence de ses actions sur des enjeux de santé publique au Québec

Nos VALEURS

ÉQUITÉ, JUSTICE, SOLIDARITÉ

NOTRE PHILOSOPHIE D'ACTION

L'ASPQ :

- œuvre de façon complémentaire, multidisciplinaire et intersectorielle en regroupant différents acteurs de la société
- est un lieu d'expertise, de soutien, de collaboration, d'influence et de changement par la formation, l'information, la promotion et le développement d'approches novatrices en santé publique
- est un espace servant de forum et d'interface aux coalitions pour des actions et des prises de position au service de l'intérêt commun de la santé publique
- est un lieu d'échanges favorisant l'innovation autour d'enjeux qui mobilisent des gens issus de divers milieux.